

## Collusion maroco-sioniste sur le Sahara occidental

# UNE VIOLATION FLAGRANTE DU DROIT INTERNATIONAL

Page 2

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 7642 - SAMEDI 22 JUILLET 2023
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

**LE PRÉSIDENT DEPUIS HIER EN TURQUIE**

## Renforcer la coopération bilatérale

Page 3

## FIN DE LA VISITE DE TEBBOUNE EN CHINE

# PARTENARIAT STRATÉGIQUE CONSOLIDÉ



*C'est une visite qui ne peut qu'être qualifiée de réussie qu'a effectuée le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en Chine, à l'invitation de son homologue Xi Jinping. Outre la convergence de vue entre les deux parties sur les dossiers internationaux et le soutien réaffirmé de l'adhésion de l'Algérie au groupe des BRICS, le montant de 36 milliards de dollars d'investissements chinois prévus en Algérie témoigne, on ne peut mieux, de la solidité des relations algéro-chinoises.*

*Page 3*

**PÊCHE PROFESSIONNELLE**

## Une carte numérique dès septembre

Page 4

**RENTRÉE UNIVERSITAIRE**

## 40 000 nouvelles places pédagogiques

Page 5

**UKRAINE**

## Le chimérique système de défense anti-aérien

Page 16

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

## ALERTE MÉTÉO

### La canicule se poursuit jusqu'à lundi

**LA VAGUE** de chaleur continuera d'affecter plusieurs wilayas du pays jusqu'à lundi avec des températures pouvant atteindre 48 degrés Celsius, a indiqué un bulletin météorologique spécial (BMS) émis, hier, par l'Office national de la météorologie (ONM). Placée en vigilance «Orange», cette vague de chaleur affectera les wilayas de Boumerdès, Béjaïa et Jijel, avec des températures maximales oscillant entre 40 et 44 degrés, pouvant atteindre localement les 46/48 degrés dimanche et lundi, alors que les minimales seront entre 28 et 34 degrés jusqu'à lundi. La canicule touchera aussi les wilayas de Relizane, Chlef, Ain Defla, M'Sila et l'ouest de Batna, avec des températures maximales qui oscilleront entre 44 et 45 degrés, et pouvant atteindre les 46/48 degrés dimanche et lundi, alors que les minimales seront entre 30 et 36 degrés jusqu'à lundi, précise la même source, rappelant que le BMS émis jeudi reste en vigueur. **S. T.**

## SAISON ESTIVALE

### 37 noyades en une semaine

**LES SERVICES** de la Protection civile ont enregistré 37 cas de noyade au niveau national, durant la période allant du 14 au 20 juillet, dont 30 au niveau des plages, a indiqué le chargé de l'information à la Direction générale de la Protection civile (DGPC), le lieutenant Youcef Abdat. Les principales causes de ces noyades sont «la baignade dans les plages interdites, dans les plages surveillées où le drapeau de baignade est rouge ou jaune (baignade interdite ou dangereuse) ou dans les plages non surveillées, ainsi qu'au niveau des plans d'eau, des barrages, des bassins d'irrigation et des oueds. Dans le même contexte, M. Abdat a fait savoir que depuis l'installation du dispositif sécuritaire de surveillance des plages, le 17 juin dernier, 21.934 interventions de sauvetage, de secours et de transfert vers les centres hospitaliers ont été enregistrées. **R. N.**

## POLICE ALGÉRIENNE

### Merad salue les résultats qualitatifs

**LE MINISTRE** de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, s'est félicité, jeudi à Alger, des résultats qualitatifs et palpables réalisés par les forces de police, aux côtés des autres services de sécurité, en matière de lutte contre toute forme de criminalité. Présidant la cérémonie de célébration du 21e anniversaire de la création de la Police algérienne (22 juillet), organisée par la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), le ministre a affirmé que ce corps «a consenti d'immenses efforts, en collaboration avec les autres appareils de sécurité, à leur tête l'Armée nationale populaire (ANP), afin de déjouer toute tentative d'inonder le pays de divers types de stupéfiants provenant d'un pays voisin». «Les hautes autorités du pays et à leur tête le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, accordent une importance particulière aux personnels de la Police en reconnaissance des efforts colossaux couronnés de succès en matière de maintien de la sécurité et de l'ordre publics et de lutte contre la criminalité sous toutes ses formes», a souligné Merad, saluant le haut niveau de vigilance en matière de sécurité informatique et de cybersécurité dont font montre les éléments de cet appareil, en déjouant en un temps record des cyberattaques accrues. **S. N.**

## COLLUSION MAROCO-SIONISTE SUR LE SAHARA OCCIDENTAL

# Une violation flagrante du droit international

***La décision de l'entité sioniste concernant le Sahara occidental occupé est «une violation flagrante du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité» qui ne peut en aucun cas «remettre en cause le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination». C'est ce qu'a indiqué avant-hier le ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.***



Selon un communiqué du ministère, l'Algérie a pris connaissance de l'annonce par les autorités marocaines de la «reconnaissance» par l'occupant sioniste de la prétendue «souveraineté» du Maroc sur les territoires du Sahara occidental.

«Cet acte émanant d'une autorité d'occupation au passif sombre en matière de violation du droit international et de la légalité internationale est une énième manœuvre et manifestation de la politique de la fuite en avant prônée par l'occupant marocain», lit-on dans le texte. Cette décision, qui constitue «une violation flagrante du droit international et des résolutions du Conseil de sécurité et de l'Assemblée générale des Nations unies relatives à la question du Sahara occidental, confirme, sans l'ombre d'un doute, la coordination des politiques des deux occupants et leur collusion dans la violation du droit international et le piétinement du droit légitime du peuple palestinien à l'établissement de son Etat indépendant avec El-Qods comme capitale et celui du peuple sahraoui à l'exercice de son droit à l'autodétermination», indique la même source. Le communiqué souligne encore que cette démarche, «qui n'est rien d'autre qu'un flagrant deal, ne saurait en aucun cas légitimer l'occupation des territoires sahraouis ni remettre en cause le droit inaliénable et imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination, et ce, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et de l'Union africaine».

De son côté, le Gouvernement de la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) a affirmé que la récente position de l'entité sioniste concernant le Sahara occidental occupé, était «nulle et non avenue», ajoutant que le peuple sahraoui demeure déterminé à poursuivre sa lutter de libération sur divers fronts.

Les autorités sahraouies ont imputé à la communauté internationale la responsabilité des répercussions dangereuses de l'alliance maroco-sioniste, à l'instar des «manœuvres subversives conjointes, sécuritaires et militaires, visant à déstabiliser la région nord-africaine et le Sahel en général».

Le ministère estime que la reconnaissance par l'entité sioniste de «la prétendue souveraineté du Makhzen sur le Sahara occidental est un non évènement».

Cette position «n'apporte aucune plus-value à Rabat. Bien au contraire, elle l'enfonce davantage», en confirmant l'alliance d'un Etat et d'une entité qui occupent, tous deux militairement, le Sahara occidental et la Palestine, et soumettent les peuples des deux pays occupés aux mêmes pratiques répressives, confisquant ainsi leur droit reconnu au plan international, à l'autodétermination et à l'indépendance».

Le ministère regrette que cette décision traduise «un mépris du ressentiment de millions de Marocains qui portent la Palestine et El-Qods dans leurs cœurs».

Par ailleurs, les réactions des partis politiques et des organisations de la société civile se multiplient en Algérie. A l'instar du FLN et du mouvement El Bina, les partis ont dénoncé cet acte sioniste, estimant qu'il s'agit d'une opération avérée de marchandage, et qui prouve la doctrine belliqueuse de l'entité sioniste et du makhzen. Ils ont également souligné que cette décision sioniste ne changera pas la nature du conflit, ni affectera la lutte du peuple sahraoui pour son autodétermination.

**Mohamed Kouini**

## HÔPITAL DES GRANDS BRÛLÉS DE ZÉRALDA

# Saihi au chevet des blessés de l'accident de Tamanrasset

**LE MINISTRE** de la Santé, Abdelhak Saihi, s'est rendu, hier, à l'hôpital des Grands brûlés de Zéralda (Alger) pour s'enquérir de l'état de santé des blessés ayant survécu au tragique accident de la circulation survenu mercredi dernier à Tamanrasset.

Il s'agit plus exactement de six personnes qui ont été grièvement brûlées et qui ont été transférées à cet hôpital, tout récemment inauguré, où elles devront bénéficier de la meilleure prise en charge possible.

Le ministre a expliqué que c'est dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, que les six blessés de cet accident ont été transférés à l'hôpital des Grands brûlés d'Alger, assurant que tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour leur assurer une meilleure prise en charge. M. Saihi a fait état de «cas complexes suite à des brûlures graves ayant nécessité leur transfert vers l'hôpital des Grands brûlés à Alger, doté du matériel nécessaire et du staff médical qui veillera à leur prise en charge». Une cellule de crise a été mise sur pied, en coordination avec les autorités locales, afin de suivre la situation, laquelle a donné des instructions aux cellules de solidarité de proximité pour la prise en charge psychologique des blessés et de leurs proches.

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou s'était rendu le jour de l'accident, en compagnie du ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, à l'Etablissement public hospitalier (EPH) Mesbah-Baghdad de Tamanrasset pour s'enquérir de l'état de santé des blessés. Les deux ministres avaient présenté les condoléances du Président Tebboune aux familles des victimes.

A noter que l'accident s'est produit mercredi matin sur la route nationale (RN 1), suite à une collision suivie d'un incendie entre un véhicule utilitaire et un bus de transport de voyageurs assurant la ligne Adrar/Tamanrasset, faisant un bilan de 34 morts qui s'est alourdi à 37 le lendemain, et 14 blessés.

**Manel B.**

## TIZI OUZOU

# Exercice de simulation de la Protection civile et de Naftal

**LES SERVICES** de la Protection civile et ceux de la société Naftal de la wilaya de Tizi Ouzou ont exécuté avec brio, jeudi dernier, un exercice de simulation concernant un cas d'accident industriel. Le cas et le lieu imaginés pour l'exécution des manœuvres de simulation sont la station industrielle Naftal de Oued Aïssi, où se serait produite une fuite gazière suivie d'une explosion causant beaucoup de blessés. Les éléments de la Protection civile, en parfaite coordination avec les agents de sécurité de Naftal, se sont aussitôt déplacés sur les lieux de l'accident pour maîtriser la fuite de gaz et l'incendie mais aussi évacuer les blessés vers les services d'urgence du CHU Nedir-Mohamed. La manœuvre sur le plan purement opérationnel a été très concluante. Autrement dit, une réussite totale. Cela prouve aussi que le corps de la Protection civile n'a pas volé l'excellente réputation dont il a toujours joui. En revanche, l'arrivée des ambulances au CHU Nedir-Mohamed avec les sirènes ont suscité frayeur et inquiétude chez bon nombre de citoyens, lesquels ont cru à quelque tragique et grand accident de la circulation. Ce n'est que plus tard qu'ils ont appris qu'il ne s'agissait que d'un exercice de simulation.

**De notre bureau,**
**Saïd Tissegouine**

FIN DE LA VISITE DE TEBBOUNE EN CHINE

# Partenariat stratégique consolidé

***Les relations algéro-chinoises sont appelées à se développer davantage grâce à la visite d'Etat qu'a effectué le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, en Chine. M. Tebboune et son homologue chinois, Xi Jinping, ont convenu de poursuivre l'intensification de la concertation politique, consolider la coopération sécuritaire, approfondir le partenariat économique et renforcer la coopération dans tous les domaines.***



Les deux présidents ont salué «le niveau de coopération et de coordination bilatérales à tous les niveaux, évoquant les voies et moyens de promouvoir les relations dans tous les domaines de manière à consacrer les intérêts des deux pays et peuples amis, tout en procédant à un échange de vues sur les questions bilatérales, régionales et internationales d'intérêt commun», a noté un communiqué commun. Contacté par *le Jeune Indépendant*, l'expert en relations internationales, Idris Attia, a souligné que cette visite, coïncidant avec la célébration du 65e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques algéro-chinoises, permettra de dynamiser davantage, de diversifier et de densifier ces relations afin de les orienter dans le sens d'une coopération globale répondant aux attentes des deux parties et reflétant la qualité des liens politiques.

L'expert a mis en exergue l'importance de cette visite, notamment pour l'Algérie, qui avait présenté officiellement sa demande d'adhésion au groupe des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud). Dans ce sens, les responsables algériens ont informé la partie chinoise des démarches entreprises pour demander l'adhésion de l'Algérie au BRICS, et des raisons ayant motivé cette démarche, notamment les «mutations profondes que connait l'économie algérienne et les aspirations de l'Algérie à s'adapter aux développements survenus sur la scène économique mondiale».

La partie chinoise a salué la «volonté positive de l'Algérie d'adhérer à ce groupe et affirmé soutenir ses efforts pour atteindre cet objectif». Cette visite, qui intervient également dans un contexte régional et international instable, a ouvert de bonnes perspectives d'investissement puisque la Chine est prête à investir un montant de 36 milliards de dollars dans divers domaines en Algérie, a fait savoir le Président Tebounne. M. Attia a estimé que les efforts fournis par l'Algérie pour garantir son indépendance économique lui permettra de consolider ses positions vis-à-vis des questions internationales et de respecter ses engagements concernant, entres autres, les causes palestinienne et sahraouie.

Dans le même sillage, le président Tebboune a indiqué lors d'une rencontre avec des représentants de la communauté nationale établie en Chine, que ''les ennemis de l'Algérie espéraient nous voir recourir à l'endettement extérieur, et partant, se trouver dans l'incapacité de défendre les droits du Sahara Occidental et de la Palestine», soulignant que la majorité des pays sont actuellement endettés, alors que l'Algérie dispose d'un excédent qui préserve sa souveraineté et sa dignité». Il convient de rappeler que les deux parties se sont félicitées de «l'évolution du volume de leurs relations économiques et commerciales» et ont affirmé leur détermination à approfondir le partenariat économique et consolider la coopération, à œuvrer à augmenter le volume des échanges commerciaux et à faciliter les exportations hors hydrocarbures algériennes vers la Chine.

Notant que plusieurs mémorandums d'entente et accords ont été signés lors de la visite d'Etat du Président Tebboune en Chine. Il s'agit, entres autres, d'un accord de coopération dans le domaine du transport ferroviaire, un mémorandum d'entente sur la création d'un centre de transferts technologiques, un mémorandum d'entente dans le domaine agricole, un accord-cadre de coopération dans le domaine des télécommunications, un mémorandum d'entente dans le domaine sportif, un mémorandum d'entente portant mise en place d'un groupe de travail pour la coopération économique et l'investissement et un mémorandum d'entente sur le renforcement de la coopération commerciale.

**Mohamed Mecelti**

LE PRÉSIDENT EN VISITE OFFICIELLE EN TURQUIE

# Renforcer la coopération bilatérale

**LE PRÉSIDENT** de la République, Abdelmadjid Tebounne, effectue depuis hier une visite de travail de deux jours en Turquie, durant laquelle il rencontrera son homologue turc Recep Tayyip Erdogan. C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la présidence de la République. Après une visite de travail en Chine, qualifiée de ''très réussie'', M. Tebboune a entamé sa deuxième visite officielle en Turquie, après celle effectuée en mai 2022. Les relations algéro-turques, qui sont ancrées dans l'histoire, se sont accélérées ces dernières années avec le renforcement et la diversification des domaines de coopération bilatérale et l'intensification des visites officielles entre responsables des deux pays, ayant permis d'établir un partenariat pérenne et global. La visite de travail qu'effectue le chef de l'Etat dans ce pays s'inscrit dans le cadre de la forte dynamique que connaissent les relations bilatérales et de l'attachement des dirigeants des deux pays à les développer au mieux des intérêts des deux pays et de leurs peuples. La visite d'Etat Tebboune en Turquie a été une étape importante, qui a vu la signature de plusieurs accords et mémorandums d'entente ayant contribué à l'accélération de la coopération bilatérale dans différents domaines. Cette visite a fait ressortir une convergence de vues autour des questions d'intérêt commun et donné un nouvel élan à la coopération bilatérale, soutenue par un Traité d'amitié et de coopération depuis 2006. De plus, la tenue, en décembre 2022, de la 1re Réunion de la Commission de planification, de coopération et de partenariat global entre l'Algérie et la Turquie a contribué à l'amélioration de la relation stratégique entre les deux pays. A cette occasion, les deux parties s'étaient entendues sur les questions internationales d'actualité et avaient convenu de soutenir la paix et les solutions fondées sur le Droit international. La réunion avait mis en avant la nette évolution du volume des échanges commerciaux, qui ont progressé de 30% en 2022, ce qui contribuera à atteindre l'objectif de 10 milliards de dollars d'échanges entre les deux pays. En effet, les relations de coopération économique entre les deux pays ont beaucoup progressé ces dernières années, la Turquie étant devenue le premier investisseur étranger en Algérie hors hydrocarbures, et l'Algérie représentant le deuxième partenaire commercial de la Turquie en Afrique et la première destination des investissements directs étrangers turcs sur le continent. Selon l'ancienne ambassadrice de la République de Turquie en Algérie, Mahinur Ozdemir Goktas, à qui le président Tebboune a décerné la médaille «Djadir» de l'Ordre pour les grandes actions accomplies dans l'intérêt des deux pays frères tout au long de ses années d'exercice en Algérie, «les relations politiques et économiques entre les deux pays se sont intensifiées de manière remarquable, notamment après la visite du Président Tebboune en Turquie». «Les échanges commerciaux ont progressé à 5,3 milliards de dollars, malgré la période de stagnation du commerce mondial», a-t-elle relevé, se félicitant du «nombre des entreprises turques en Algérie en constante évolution : 1.550 entités en activité dans des secteurs variés». La Turquie est «le pays étranger avec le plus grand nombre d'entreprises présentes en Algérie, avec des investissements de plus de 5 milliards de dollars et plus de 30.000 emplois», a-t-elle affirmé.

**M. M.**

## AMÉLIORATION DES INDICATEURS ÉCONOMIQUES DE L'ALGÉRIE

### Les opportunités d'investissement exposées à Pékin

**LES AVANCÉES** enregistrées dans plusieurs secteurs ont été exposées par les ministres algériens, lesquels ont mis en avant le potentiel qu'offre le marché algérien pour les investisseurs étrangers. C'est dans cette optique que le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a affirmé, face aux hommes d'affaires chinois, que les indicateurs économiques actuels érigeaient l'Algérie en «marché important et pays stratégique» pour les investisseurs, qualifiant les relations algéro-chinoises dans le domaine de l'énergie et des mines de «privilégiées et exemplaires», relevant «la stabilité économique, l'infrastructure moderne répondant aux normes internationales et les stratégies sectorielles ambitieuses de l'Algérie, outre le coût de production concurrentiel et les ressources humaines qualifiées». Il a, également , mis en exergue les mesures adoptées visant «la réalisation des objectifs stratégiques, l'adaptation des avantages des investissements et l'amélioration du climat des affaires pour drainer les capitaux étrangers porteurs de technologie et d'expérience». Dans le domaine de l'énergie, M. Arkab a affirmé que les relations algéro-chinoises sont «privilégiées et exemplaires, ce qui se reflète sur les projets concrétisés par les deux pays dans le domaine de la recherche et de l'exploration des hydrocarbures, des mines et de la pétrochimie». Il a également mis en avant «le partenariat fructueux» entre le groupe Sonatrach et de nombreuses sociétés chinoises. Pour sa part, le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a affirmé que l'Algérie avait consenti ces dernières années «d'importants efforts pour moderniser et développer ses infrastructures en matière de technologies de l'information et de la communication (TIC)», rappelant que les investissements réalisés dans ce domaine étaient une «occasion pour de nombreuses entreprises chinoises de réaliser nombre de projets importants». Après avoir révélé le taux de pénétration d'internet en Algérie, considéré comme l'un des «meilleurs dans la région du Moyen-Orient et en Afrique», Karim Bibi Triki a affirmé que l'Algérie est «déterminée à jouer un rôle central en matière de TIC au niveau régional et aspire à le faire en partenariat avec la Chine». Pour ce qui est des échanges commerciaux, le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a indiqué que la visite d'Etat du président de la République en Chine a réalisé d'»excellents résultats», soulignant que les deux pays «ont convenu de définir la liste des produits nationaux à exporter vers la Chine». Il s'agit des produits agricoles, pharmaceutiques, des matériaux de construction et des produits transformés dérivés des hydrocarbures. De son côté, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a indiqué que la signature de plusieurs nouveaux accords entre l'Algérie et la Chine, dont certains concernent la réalisation d'usines par le secteur privé, était «très encourageant pour la relance du secteur de l'industrie». Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, qui a annoncé la création du Conseil d'affaires algéro-chinois «pour la consolidation des liens entre les acteurs économiques des deux pays», a évoqué l'amélioration notable du climat des affaires en Algérie et réitéré son invitation aux entreprises chinoises.

**Lilia Aït Akli**



## SALON NATIONAL DE L'ARTISANAT ET DES SAVEURS DU TERROIR

### 80 exposants au rendez-vous

**LA 3e ÉDITION** du Salon national de l'artisanat et des saveurs du terroir (SNAST-2023), ouvert jeudi au Centre des conventions Mohamed-Benahmed d'Oran, met sous les feux des projecteurs une trentaine de produits confectionnés à la main, de façon traditionnelle, pour veiller à la préservation et à la sauvegarde de ce genre de métiers et de produits.

Cette troisième édition du salon enregistre la participation de 80 exposants de différentes wilayas du pays, venus présenter leurs produits artisanaux et agricoles, mettant en valeur la richesse du produit national et le savoir-faire de jeunes doués, a déclaré la commissaire du salon, Agoumi Malcha Amel.

Ce salon, qui s'étale jusqu'au 29 juillet, vise à valoriser les produits agricoles et l'artisanat local et à les faire découvrir à large échelle, surtout qu'Oran attire des estivants de diverses wilayas du pays et est considérée comme destination privilégiée pour les touristes étrangers, notamment en été, a souligné Mme Agoumi.

Organisée par l'agence de marketing «Global Infinity Events» dont le siège est à Alger, cette foire étale quelque 30 produits d'artisans et d'agriculteurs, à l'instar de l'huile d'olive, du miel et dérivés, du safran, une gamme de diverses plantes aromatiques et médicinales dont le Moringa produite par l'agricultrice Allou Baba Ahmed, présidente de l'association de promotion de la femme rurale «Main dans la main» activant dans la capitale de l'Ouest algérien.

Le visiteur découvre, dans ce salon, des performances de jeunes spécialisés dans la fabrication de pâtes alimentaires, de céramique, de joailleries, d'habits traditionnels, d'accessoires, de produits du cuir, des tapis, des couvertures traditionnels, des produits cosmétiques naturels, du savon et autres, devenus une marque commerciale sur le marché national.

Cette manifestation permet aux artisans d'échanger les expériences afin de développer ce type de produit local que les fabricants tiennent à préserver et à protéger contre la disparition, en plus de commercialiser leurs produits a-t-on souligné.

En parallèle, des spectacles folkloriques programmés seront animés par des équipes spécialisées dans ce type d'arts, de Khenchela, Tamanrasset, Ghardaïa et Oran, pour donner au Salon national d'artisanat et des saveurs du terroir une touche particulière dans une ambiance de gaieté traditionnelle.

**S. N.**

### PÊCHE ET PRODUCTIONS HALIEUTIQUES

# Une carte professionnelle numérique dès septembre

*Une carte numérique au profit des professionnels du secteur de la pêche sera opérationnelle à partir de septembre prochain. Cette mesure s'inscrit dans le cadre des efforts qui visent à simplifier les procédures administratives et à réussir le défi de la transformation numérique dans le secteur de la pêche. C'est ce qu'a annoncé le ministre de la Pêche et des Productions halieutiques, Ahmed Badani.*

«La carte permettra aux pêcheurs et aux différents acteurs du secteur de la pêche de bénéficier d'un bouquet de services électroniques, notamment le retrait à distance de documents administratifs via une plate-forme, sans avoir à se déplacer, au vu de la nature du travail des pêcheurs qui passent une grande partie de leur temps en mer», a indiqué avant-hier le ministre, précisant que cette carte numérique, actuellement en phase pilote au niveau de certaines Chambres de la pêche et de l'aquaculture de wilaya, sera officiellement opérationnelle à partir de septembre prochain.

Cette carte comportera les informations personnelles du professionnel en question, en sus de son numéro d'identification national (NIN), du niveau scolaire, des diplômes obtenus et du programme de travail quotidien, a précisé le ministre dans une déclaration à la radio nationale.

#### PÊCHEURS SINISTRÉS : L'INDEMNISATION EN COURS

Concernant l'allocation de 30 000 dinars consacrée aux pêcheurs sinistrés suite aux intempéries qui avaient endommagé, le 25 mai dernier, les ports de Khemisti, Fouka et



Bouharoun dans la wilaya de Tipasa, Ahmed Badani a révélé que son département ministériel a reçu plus de 1 300 dossiers.

Après étude de ces dossiers, l'allocation exceptionnelle a été versée au profit de 500 bénéficiaires jusqu'à présent, tandis que 712 dossiers officiellement acceptés bénéficieront prochainement de l'allocation, outre les 150 recours déposés. A ce propos, 145 petites embarcations endommagées ont été recensées. Les propriétaires seront indemnisés après examen de leurs dossiers par la commission technique, a ajouté M. Badani, affirmant que l'examen des dossiers se fera «en toute transparence afin d'indemniser les véritables sinistrés». Sachant que «l'Algérie est le seul pays méditerranéen qui accorde ce type d'indemnisation (deux mois pour les intempéries, quatre mois pour les palangriers et trois mois pour les petits métiers)» a-t-il indiqué.

En outre, il a fait savoir que près de 40 000 pêcheurs au niveau national ont bénéficié d'indemnisations estimées à pas moins de 20 000 DA par mois.

#### L'ALGÉRIE A PÊCHÉ LA TOTALITÉ DE SON QUOTA DE THON

Quant à la campagne de pêche au thon rouge pour la saison 2023, qui a débuté le 22 mai dernier, M. Badani a affirmé que l'Algérie a réussi à pêcher la totalité de son quota fixé par la Commission internationale pour la conservation des thonidés de l'Atlantique (ICCAT). Une quantité qui permettra d'économiser environ 27 millions de dollars sur la facture d'importation.

Par ailleurs, selon le ministre, le secteur de la pêche et des productions halieutiques ambitionne d'augmenter les capacités de production halieutique en adoptant un programme national de construction navale. M. Badani a fait état de «huit thoniers en cours de construction», ajoutés aux trois autres thoniers produits récemment.

En vue d'assurer la rentabilité de ces navires, une opération sera lancée à partir de septembre prochain dans l'objectif d'évaluer les ressources halieutiques de la pêche hauturière et fixer ainsi le nombre de thoniers à déployer.

**Rim Boukhari**

### PROTECTION DES ACTIVITÉS AGRICOLES CONTRE DIVERS RISQUES

# De nouvelles mesures en préparation

**FAISANT** face à plusieurs risques, notamment climatiques, les activités agricoles devront être protégées davantage. Les services du ministère de l'Agriculture et du Développement rural entameront prochainement la mise en œuvre de mesures dans le cadre des préparatifs pour la nouvelle saison agricole.

Ces mesures concernent notamment la protection des activités agricoles contre les divers risques. C'est ce qu'a affirmé le ministre de l'Agriculture et du Développement durable, Mohamed Abdelhafid Henni, dans une déclaration à la presse, en marge de la clôture de la session parlementaire ordinaire 2022-2023 au Conseil de la nation.

Le ministre a affirmé que «des mesures seront prises dans les plus brefs délais, qui viendront s'ajouter aux précédentes mesures appliquées pour procéder au lancement de la prochaine saison agricole dans les meilleures conditions», sans pour autant donner plus de précisons sur la nature de ces mesures. Il s'agit également, selon le ministre, des «mesures pour la protection de tous les agriculteurs».

Notons dans ce sens la vulnérabilité de la production agricole aux changements climatiques, notamment la sécheresse qui, jusque-là, n'est pas considérée comme «calamité naturelle». C'est d'ailleurs une des recommandations du ministre de l'Agriculture, lequel avait souligné la nécessité d'intégrer la problématique de «calamité naturelle» dans la nomenclature de la Caisse nationale de la mutualité agricole (CNMA). Un suivi permanant des dossiers du secteur de l'Agriculture est, par ailleurs, assuré par le département ministériel. Une réunion de coordination pour suivre les dossiers du secteur, à leur tête la prévention et la lutte contre les feux de forêt et la campagne moisson-battage, a été tenue, mardi dernier, au siège du ministère sous la présidence du ministre de l'Agriculture.

Pour ce qui est des feux de forêt, un bilan préliminaire des interventions relatives à la prévention et à la lutte contre ces feux a été présenté.

Le ministre a affirmé que l'état d'alerte maximale et la mobilisation de tous les personnels relevant de la Direction générale des forêts restaient de mise dans le cadre de l'activation permanente du Plan national de prévention et de lutte contre les feux de forêt. Des exposés ont été aussi présentés sur l'état d'avancement de la campagne moisson-battage, les effets de la faible pluviométrie, les récentes inondations dans certaines wilayas et les mesures prises, en coordination avec l'Union nationale des paysans algériens (UNPA), la Chambre nationale d'agriculture (CNA) et la Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA), pour examiner les dossiers de tous les sinistrés dans les meilleurs délais en vue de relancer l'activité agricole et de soutenir les agriculteurs impactés.

Le dossier de l'utilisation des eaux traitées dans l'agriculture pour atténuer les effets du changement climatique, notamment le manque d'eau, l'état d'avancement du programme national de renforcement des capacités de stockage, les préparatifs relatifs à la Banque nationale de gènes, qui a relevé que des mesures avaient été prises pour collecter plus de 80.000 souches jusqu'à 2024, ont été examinés, en sus du dossier du foncier agricole, mais aussi les mesures visant à garantir la disponibilité du lait subventionné et assurer l'abondance des produits agricoles de large consommation dans les wilayas côtières qui enregistrent une forte affluence des visiteurs.

**Lilia Ait Akli**

RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2023/2024

# 40 000 nouvelles places pédagogiques

***En prévision de la prochaine rentrée universitaire, le secteur de l'enseignement supérieur s'est doté d'environ 40 000 nouvelles places pédagogiques, a indiqué le directeur général de la formation au ministère de l'Enseignement supérieur, Djamel Boukezzata, soulignant que la capacité d'accueil du secteur a augmenté à plus de 1,5 million de places pédagogiques au niveau national.***



Le représentant du ministère de l'Enseignement supérieur, qui s'exprimait sur les ondes de la Chaîne 1 de la radio nationale, a révélé que les moyennes d'accès à certaines spécialités ont fait l'objet d'une révision, tandis que d'autres ont été maintenues, à savoir celles liées aux filières les plus demandées.

Il convient de souligner que le département de M. Baddari a reconduit, cette année encore, le mode de calcul de la moyenne pondérée, en plus de la moyenne générale du baccalauréat. «Dans le cas où la moyenne minimale pondérée s'avère insuffisante, il sera recouru à la moyenne générale du baccalauréat», a précisé le DG de la formation au ministère.

Pour ce qui est des moyennes d'admissions aux différentes spécialités, le responsable a fait savoir que pour les trois branches scientifiques que sont la médecine, la chirurgie dentaire et la pharmacie, «la moyenne pondérée et la moyenne du bac doivent être égales ou supérieures à 15/20», a indiqué M. Boukezzata. La moyenne d'accès à l'Ecole supérieure d'informatique est également fixée à 15/20, a-t-il ajouté.

Les nouveaux bacheliers désireux de rejoindre l'Ecole nationale supérieure des technologies avancées «doivent disposer d'une moyenne égale ou supérieure à 13/20». La moyenne pondérée ou la moyenne générale du bac fixée pour «l'accès à l'Ecole supérieure de l'intelligence artificielle doit être égale ou supérieure à 16/20», selon le même responsable.

Pour l'accès à l'Ecole supérieure des mathématiques, «les moyennes exigées varient en fonction de trois priorités». La première est que «la moyenne pondérée ou la moyenne générale du bac doit être égale ou supérieure à 14/20». La deuxième et la troisième priorités c'est que les moyennes «doivent être respectivement égales ou supérieures à 15 et 16/20», a expliqué le DG de la formation au ministère de l'Enseignement supérieur

Il est en outre exigé d'avoir «une moyenne égale ou supérieure à 12/20 pour s'inscrire au pôle universitaire de Koléa, qui comprend l'Ecole supérieure des sciences économiques», a fait savoir le même responsable. A celle-ci s'ajoute une autre condition. Il s'agit de «la note obtenue en mathématiques, laquelle ne doit pas être inférieure à 12/20».

Pour accéder au pôle de Sidi Abdallah, la moyenne pondérée ou celle du bac «doit être égale ou supérieure à 15/20», selon le DG de la formation au MESRS, qui a indiqué que l'accès à l'Ecole supérieure des enseignants est «conditionné par une moyenne égale ou supérieure à 13/20». Il convient de rappeler que pour la prochaine rentrée universitaire, le ministère de l'Enseignement supérieur propose de nouvelles spécialités qui répondent au marché de l'emploi. Les futurs bacheliers auront donc à choisir des spécialités qui auront des débouchés sur le marché du travail, parmi lesquelles les nouvelles formations en dessalement d'eau de mer. La construction de nouvelles stations de dessalement d'eau de mer pour faire face à la sécheresse exige, en effet, l'instauration d'une nouvelle formation dans le but de disposer, au bout de quelques années, d'une ressource humaine qualifiée qui maîtrise les processus technologiques de dessalement d'eau de mer.

Il y a quelques mois, la tutelle avait aussi fait part de la création de nouvelles filières qui seraient proposées exclusivement aux détenteurs du bac maths techniques. Il s'agit effectivement de formations de génie civil, génie mécanique, génie électrique et génie des procédés. Ces dernières seront enseignées dans trois établissements universitaires, à savoir Blida 1, Sétif 1 et l'université des sciences et technologies d'Oran (USTO). Deux nouvelles formations d'ingénieur en informatique et ingénieur en sciences et technologies sont également au programme. Du côté du domaine pharmaceutique, une formation en industrie pharmaceutique ainsi que celle d'auxiliaire en pharmacie sont à l'affiche pour répondre au besoin de l'industrie, qui est en pleine expansion.

On relèvera aussi, cette année, l'ouverture de deux Ecoles nationales supérieures d'agronomie saharienne, à Adrar et à El-Oued. Constatant la migration de nombreux bacheliers scientifiques vers des filières littéraires, le département de Baddari a mis le paquet pour séduire les scientifiques, allant même jusqu'à revoir la moyenne d'admission dans certaines filières en annonçant avoir trouvé un équilibre entre la moyenne pondérée et la moyenne du baccalauréat.

Le département de Baddari a mis en place cette année un processus d'inscription simplifié afin de faciliter l'orientation des nouveaux bacheliers. Grâce à la numérisation de toutes les étapes du processus, les nouveaux bacheliers n'ont pas besoin de se déplacer pour s'inscrire à l'université. Cette initiative vise à rendre le processus plus efficace et à éviter les longues files d'attente ainsi que les déplacements inutiles.

Cette modernisation du processus d'inscription a permis une meilleure organisation et une gestion plus fluide des candidats.

Les étudiants peuvent désormais consulter leurs résultats directement en ligne, évitant ainsi les retards et les complications liés à la paperasse.

**Lynda Louifi**

SOUK EL-THENINE

# La polyclinique sans eau depuis plus d'un mois

**EN DÉPIT** de son importance vitale en matière de santé, la polyclinique de Souk El-Thenine, dans la daïra de Mâatkas, à Tizi Ouzou, vit une situation des plus déplorables. Cette structure de santé publique est en effet sans eau depuis plus d'un mois.

Une telle situation met évidemment à mal aussi bien les patients, notamment les parturientes, mais aussi les médecins et autres personnels soignants de cet établissement sanitaire. Bien des accouchements ont été effectués dans cette structure alors que l'eau n'était pas disponible, ce qui, sans nul doute, rend une telle tâche des plus pénibles. Là où le bât blesse, c'est que cette situation désastreuse est bel et bien connue des autorités locales concernées, comme l'ADE, l'APC et la daïra, ont affirmé les responsables au niveau de la polyclinique.

Pour parer au plus urgent, les services de l'APC alimentent de temps en temps la polyclinique en eau avec un camion-citerne, ce qui est loin d'être suffisant.

Renseignement pris, il se trouve que cette situation, aussi désolante qu'inquiétante, est causée par l'obstruction de la conduite d'eau alimentant directement la polyclinique. Les services de l'ADE concernés par la réparation de cette conduite n'auraient pas encore agi pour la simple raison qu'ils ne sont pas en possession des pièces et autres matériaux nécessaires pour la réparation, a-t-on expliqué.

En dépit de cette situation déplorable, les responsables de la polyclinique ne perdent pas espoir quant au règlement de cette problématique dans les délais les plus courts.

Il convient enfin de noter que cette structure de santé de Souk El-Thenine assure une couverture sanitaire pour une population de plus de 60 000 habitants issus de la daïra de Mâatkas et des localités avoisinantes, à l'instar d'Aït Zmenzer, Aït Abdelmoumène, Izeroudhen et Tirmitin, lesquelles dépendent d'autres circonscriptions administratives.

**Saïd Tissegouine**

## RÉSULTATS DU BAC

### Baisse du taux de réussite à Béjaïa...

**LA WILAYA** de Béjaïa a perdu plus de neuf places aux résultats du bac cette année. Alors que l'an dernier le taux de réussite était de 68,70%, en cette session du bac le taux n'est que de 58,08%. Béjaïa se retrouve à la 10e place à l'échelle nationale. En 2021, le taux de réussite au bac à Béjaïa était de 70,35%. Notons que 6716 candidats sont admis au bac sur les 11562 ayant subi leurs l'examen. S'agissant des moyennes, 23 candidats ont obtenu des moyennes supérieures ou égales à 18/20. Les candidats Cylia Houari et Yassar Cherdouh ont obtenu les meilleures moyennes au Bac à travers la wilaya de Béjaïa. Ils ont eu 18,65/20 chacun.

Les deux candidats ont été scolarisés dans la filière mathématique au Lycée Chouhada Annani Ihaddadene, commune de Béjaïa et au Lycée Hafsa d'Akbou. Le Lycée Taous Amrouche de Sidi-Aïch est classé meilleur Lycée à Béjaïa. Il arrive en première position avec un taux de réussite de 78,75%.

Il est talonné par le Lycée d'Akfadou avec un taux de réussite de 76,70%. Le Lycée Mesbah Hamid de Berchiche, commune d'El-Kseur et le Lycée de Toudja ont obtenu la 3e place avec un taux de réussite de 75%. Par ailleurs, l'APC de Tazmalt a organisé une cérémonie en l'honneur des meilleurs bacheliers de la commune.

**N. Bensalem**

### ... en-deçà des attentes à Ghardaïa...

**MÊME** si le taux de réussite au bac à Ghardaïa n'est pas à la hauteur de ce qui était attendu, la wilaya a, tout de même, pu gagner quelques points dans le classement à l'échelle nationale. En effet, avec un taux de réussite de 46,61%, la wilaya de Ghardaia fait un bond de près de 5 points à la session du bac 2023, par rapport à la session du bac 2022 (41,20%).

D'autre part, 3 candidats de la wilaya de Ghardaia ont obtenu plus de 19,20 de moyenne. A noter que le Lycée Ramdane-Hammoud, (Ex-technicum) de Ghardaia a raflé, à lui seul, un taux historique de 73,22% de réussite. Pour rappel, 5.194 candidats ont pris part à la session du baccalauréat 2023, à travers les 47 centres d'examen.

**Aissa Hadj Daoud**

### ... et tout juste moyen à Blida

**LE TAUX** de réussite au bac dans la wilaya de Blida s'est situé à 51,00%, et la meilleure note a été de 18,9/20 ; détenue par la futur étudiante Yousri Mounia'du lycée El Bathani de l'Arbaa.

Il est également à relever que pour cette session 2022 /2023, 10 autres élèves ont pu décrocher leur bac avec une moyenne de plus de 18/20. Pour cette année à Blida, 9364 élèves ont décroché leur sésame d'entrée à l'université (3152 garçons et 6212 filles). Il est enregistré dans la wilaya 47 élèves ayant le bac avec mention «excellent», 626 «très bien», 1379 «bien» et «2651» avec la mention «A bien».

Des résultats qui, bien que semblable à la moyenne nationale, demeurent néanmoins, positifs pour Blida, qui remonte la pente, comparativement aux années précédentes.

**T. Bouhamidi**

ALLIANCE ASSURANCES

## COMPTE DE RESULTAT /NATURE (2022 VS 2021)

| LIBELLE | 2022 | | | 2021 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Opérations Brutes 2022 | Cessions et Retrocessions 2022 | Operations Nettes 2022 | Opérations Brutes 2021 | Cessions et Retrocessions 2021 | Operations Nettes 2021 |
| Primes émises sur opérations directes | 5 448 673 571,27 | -1 269 382 958,77 | 4 179 290 612,50 | 4 823 443 036,06 | -1 055 255 349,46 | 3 768 187 686,60 |
| Primes Acceptées | | -18 583 040,63 | -18 583 040,63 | | 29 941 857,58 | 29 941 857,58 |
| Primes émises reportées | -142 179 327,09 | -5 640 894,83 | -147 820 221,92 | -93 167 842,23 | -18 751 773,84 | -111 919 616,07 |
| Primes acceptées reportées | | -1 728 864,17 | -1 728 864,17 | | -117 576,14 | -117 576,14 |
| **I-Primes acquises à l'exercice** | **5 306 494 244,18** | **-1 295 335 758,40** | **4 011 158 485,78** | **4 730 275 193,83** | **-1 044 182 841,86** | **3 686 092 351,97** |
| Prestations sur opérations directes | -2 392 260 398,03 | 743 072 306,67 | -1 649 188 091,36 | -2 723 354 658,10 | 1 021 752 988,76 | -1 701 601 669,34 |
| Prestations sur acceptations | | 2 260 276,28 | 2 260 276,28 | | -91 871,99 | -91 871,99 |
| **II-Prestations de l'exercice (Sinistres)** | **-2 392 260 398,03** | **745 332 582,95** | **-1 646 927 815,08** | **-2 723 354 658,10** | **1 021 661 116,77** | **-1 701 693 541,33** |
| Commissions reçues en réassurance | 0,00 | 272 235 692,38 | 272 235 692,38 | 0,00 | 247 994 212,22 | 247 994 212,22 |
| Commissions versées en réassurance | | 4 724 368,51 | 4 724 368,51 | 0,00 | -8 517 181,52 | -8 517 181,52 |
| **III-Commissions de réassurance** | **0,00** | **276 960 060,89** | **276 960 060,89** | **0,00** | **239 477 030,70** | **239 477 030,70** |
| **IV-Subventions d'exploitation d'assurance** | **0,00** | **0,00** | **0,00** | **0,00** | **0,00** | **0,00** |
| **V-MARGE D'ASSURANCE NETTE** | **2 914 233 846,15** | **-273 043 114,56** | **2 641 190 731,59** | **2 006 920 535,73** | **216 955 305,61** | **2 223 875 841,34** |
| Services extérieurs et autres consommations | -892 786 622,73 | 0,00 | -892 786 622,73 | -826 286 653,90 | 0,00 | -826 286 653,90 |
| Charges de personnel | -811 274 239,57 | 0,00 | -811 274 239,57 | -772 903 917,45 | 0,00 | -772 903 917,45 |
| Impôts, taxes et versements assimilés | -90 297 014,50 | 0,00 | -90 297 014,50 | -80 466 810,72 | 0,00 | -80 466 810,72 |
| Production immobilisée | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits opérationnels | 37 357 179,08 | 0,00 | 37 357 179,08 | 71 910 202,38 | 0,00 | 71 910 202,38 |
| Autres charges opérationnelles | -185 266 715,87 | 0,00 | -185 266 715,87 | -105 504 649,01 | 0,00 | -105 504 649,01 |
| Dotations aux amortissements, provisions et pertes de valeurs | -417 019 298,12 | 0,00 | -417 019 298,12 | -326 907 028,81 | 0,00 | -326 907 028,81 |
| Prov d'assurance (Prov Réglementées ) & CATNAT | -93 325 732,80 | 0,00 | -93 325 732,80 | -85 515 084,18 | 0,00 | -85 515 084,18 |
| Reprise sur pertes de valeur et provisions | 304 080 155,12 | 0,00 | 304 080 155,12 | 316 525 552,12 | 0,00 | 316 525 552,12 |
| **V- RESULTAT TECHNIQUE OPERATIONNEL** | **765 701 556,76** | **-273 043 114,56** | **492 658 442,20** | **197 772 146,16** | **216 955 305,61** | **414 727 451,77** |
| Produits financiers | 213 247 474,75 | 0,00 | 213 247 474,75 | 217 917 413,92 | 0,00 | 217 917 413,92 |
| Charges financières | -33 652 220,06 | 0,00 | -33 652 220,06 | -20 217 702,03 | 0,00 | -20 217 702,03 |
| **VI-RESULTAT FINANCIER** | **179 595 254,69** | **0,00** | **179 595 254,69** | **197 699 711,89** | **0,00** | **197 699 711,89** |
| **VII-RESULTAT ORDINAIRE AVANT IMPOTS ( V+VI)** | **945 296 811,45** | **-273 043 114,56** | **672 253 696,89** | **395 471 858,05** | **216 955 305,61** | **612 427 163,66** |
| Impôts exigibles sur résultats ordinaires | -129 329 037,00 | 0,00 | -129 329 037,00 | -109 851 568,00 | 0,00 | -109 851 568,00 |
| Impôts différés ( Variations ) sur résultats ordinaires | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| **TOTAL DES PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES** | **5 861 179 053,13** | **-1 018 375 697,51** | **4 842 803 355,62** | **5 336 628 362,25** | **-804 705 811,16** | **4 531 922 551,09** |
| **TOTAL DES CHARGES DES ACTIVITES ORDINAIRES** | **-5 045 211 278,68** | **745 332 582,95** | **-4 299 878 695,73** | **-5 051 008 072,20** | **1 021 661 116,77** | **-4 029 346 955,43** |
| **VIII-RESULTAT NET DES ACTIVITES ORDINAIRES** | **815 967 774,45** | **-273 043 114,56** | **542 924 659,89** | **285 620 290,05** | **216 955 305,61** | **502 575 595,66** |
| Eléments extraordinaires (produits) (à préciser) | 53 594,44 | | 53 594,44 | 29 387,25 | | 29 387,25 |
| Eléments extraordinaires (charges) (à préciser) | -5 028,94 | | -5 028,94 | -1 179,55 | | -1 179,55 |
| **IX-RESULTAT EXTRAORDINAIRE** | **48 565,50** | **0,00** | **48 565,50** | **28 207,70** | **0,00** | **28 207,70** |
| **X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE (comptable)** | **816 016 339,95** | **-273 043 114,56** | **542 973 225,39** | **285 648 497,75** | **216 955 305,61** | **502 603 803,36** |

## BILAN 2022 VS 2021

### ACTIF

| LIBELLE | 2022 | | | 2021 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | BRUT 2022 | AMO/PROV 2022 | NET 2022 | BRUT 2021 | AMO/PROV 2021 | NET 2021 |
| **ACTIFS NON COURANTS** | | | | | | |
| **Ecart d'acquisition-goodwill positif ou négatif** | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Immobilisations incorporelles | 246 282 919,10 | 196 063 839,15 | 50 219 079,95 | 243 432 459,10 | 194 030 725,51 | 49 401 733,59 |
| **Immobilisations corporelles** | | | | | | |
| Terrains | 1 208 772 000,00 | 0,00 | 1 208 772 000,00 | 1 208 772 000,00 | 0,00 | 1 208 772 000,00 |
| Bâtiments | 1 815 123 901,84 | 251 485 082,22 | 1 563 638 819,62 | 1 792 561 901,84 | 215 633 844,18 | 1 576 928 057,66 |
| Immeubles de Placement | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres immobilisations corporelles | 1 682 330 264,11 | 942 495 241,82 | 739 835 022,29 | 1 410 536 894,64 | 823 256 746,32 | 587 280 148,32 |
| Immobilisations en concession | 153 993 600,00 | 0,00 | 153 993 600,00 | 153 993 600,00 | 0,00 | 153 993 600,00 |
| Immobilisations encours | 216 990 998,47 | 0,00 | 216 990 998,47 | 99 331 498,47 | 0,00 | 99 331 498,47 |
| **Immobilisations financières** | | | | | | |
| Titres mis en équivalence | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres participations et créances rattachées | 829 353 955,00 | 34 070 000,00 | 795 283 955,00 | 850 483 039,68 | 34 070 000,00 | 816 413 039,68 |
| Autres titres immobilisés | 2 400 000 000,00 | 0,00 | 2 400 000 000,00 | 2 180 000 000,00 | 0,00 | 2 180 000 000,00 |
| Prêts et autres actifs financiers non courants | 15 478 995,91 | 0,00 | 15 478 995,91 | 7 991 078,73 | 0,00 | 7 991 078,73 |
| **Impôts différés actif** | 0,00 | | 0,00 | 0,00 | | 0,00 |
| **Fonds ou valeurs déposés auprès des cédants** | 13 654 277,08 | | 13 654 277,08 | 5 295 222,62 | | 5 295 222,62 |
| **TOTAL ACTIF NON COURANT** | **8 581 980 911,51** | **1 424 114 163,19** | **7 157 866 748,32** | **7 952 397 695,08** | **1 266 991 316,01** | **6 685 406 379,07** |
| **ACTIF COURANT** | | | | | | |
| **Provisions techniques d'assurance:** | | | | | | |
| Part de la coassurance cédée | 0,00 | | 0,00 | 0,00 | | 0,00 |
| Part de réassurance cédée | 852 694 488,87 | | 852 694 488,87 | 528 204 237,43 | | 528 204 237,43 |
| **Créances et emplois assimilés:** | | | | | | |
| Cessionnaires et cédants débiteurs | 355 715 087,55 | 0,00 | 355 715 087,55 | 186 964 040,83 | 0,00 | 186 964 040,83 |
| Assurés et intermédiaires d'assurance débiteurs | 3 356 531 233,58 | 259 896 450,95 | 3 096 634 782,63 | 3 263 928 977,75 | 166 267 513,49 | 3 097 661 464,26 |
| Autres débiteurs | 414 309 783,70 | 0,00 | 414 309 783,70 | 432 348 578,94 | 0,00 | 432 348 578,94 |
| Impôts et assimilés | 35 665 330,05 | | 35 665 330,05 | 20 666 060,92 | | 20 666 060,92 |
| Autres créances et emplois assimilés | 3 082 347,25 | | 3 082 347,25 | 31 906 035,25 | | 31 906 035,25 |
| **Disponibilités et assimilés:** | | | | | | |
| Placements et autres actifs financiers courants | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 20 000 000,00 | 0,00 | 20 000 000,00 |
| Trésorerie | 1 464 080 632,56 | 0,00 | 1 464 080 632,56 | 1 122 391 833,98 | 0,00 | 1 122 391 833,98 |
| **TOTAL ACTIF COURANT** | **6 482 078 903,56** | **259 896 450,95** | **6 222 182 452,61** | **5 606 409 765,10** | **166 267 513,49** | **5 440 142 251,61** |
| **TOTAL GENERAL ACTIF** | **15 064 059 815,07** | **1 684 010 614,14** | **13 380 049 200,93** | **13 558 807 460,18** | **1 433 258 829,50** | **12 125 548 630,68** |

### PASSIF

| LIBELLE | 2022 | 2021 |
|---|---|---|
| **CAPITAUX PROPRES** | | |
| Capital émis | 3 529 142 460,00 | 3 529 142 460,00 |
| Capital non appelé | 0,00 | 0,00 |
| Primes et réserves - Réserves consolidés (1) | 408 067 964,32 | 307 547 203,64 |
| Ecart de réévaluation | 543 367 550,00 | 543 367 550,00 |
| Ecart d'équivalence (1) | 0,00 | 0,00 |
| **Résultat net** | **542 973 225,39** | **502 603 803,36** |
| **Autres capitaux propores:** | **486 250 782,35** | **424 220 334,67** |
| * Report à nouveau (résultat des exercices antérieurs) | 486 250 782,35 | 424 220 334,67 |
| * Régularisations sur exercices antérieurs | 0,00 | 0,00 |
| **Part de la société consolidante (1)** | 0,00 | 0,00 |
| **Part des minoritaires (1)** | 0,00 | 0,00 |
| **TOTAL I** | **5 509 801 982,06** | **5 306 881 351,67** |
| **PASSIFS NON-COURANTS** | | |
| Emprunts et dettes financières | 19 267 129,52 | 33 780 862,38 |
| **Impôts (différés et provisionnés)** | 0,00 | 0,00 |
| Autres dettes non courantes | 0,00 | 0,00 |
| Provisions réglementées | 706 312 533,91 | 615 987 182,57 |
| Provisions et produits constatés d'avance | 0,00 | 0,00 |
| **TOTAL II** | **725 579 663,43** | **649 768 044,95** |
| **PASSIFS COURANTS:** | | |
| Fonds ou valeurs reçus des réassureurs | 823 160 151,23 | 450 808 343,22 |
| **Provisions techniques d'assurance** | | |
| - Opérations directes | 3 452 326 672,76 | 3 168 230 047,84 |
| - Acceptations | -917 088,55 | 4 210 651,04 |
| **Dettes et comptes rattachés** | | |
| - Cessionnaires et Cédants créditeurs | 558 791 329,12 | 347 432 686,13 |
| - Assurés et intermédiaires d'assurance créditeurs | 682 915 665,83 | 717 842 500,07 |
| Impôts Crédit | 865 190 534,33 | 721 904 514,88 |
| Autres dettes | 763 200 290,72 | 758 470 490,88 |
| Trésorerie passif | 0,00 | 0,00 |
| **TOTAL III** | **7 144 667 555,44** | **6 168 899 234,06** |
| **TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)** | **13 380 049 200,93** | **12 125 548 630,68** |

**Les états financiers d'Alliance Assurances SPA de l'exercice clos au 31 décembre 2022 ont été certifiés par les deux Commissaires aux Comptes dûment mandatés : Messieurs Abdelmadjid CHARIF et Sofiane BOUIALI.**

allianceassurances.com.dz

ALLIANCE ASSURANCES

# EXTRAITS DES RÉSOLUTIONS ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 22 JUIN 2023

**Résolution : Approbation des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2022**
L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **22 Juin 2023**, statuant aux conditions de quorum et de majorité après avoir :

- Pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes relatifs aux comptes sociaux de l'exercice clos le **31** Décembre **2022** ;
- Entendu les explications complémentaires fournies verbalement :

**a -** Approuve les états financiers de l'exercice **2022** tels qu'ils sont présentés avec un total actif/passif Net de **Treize Milliards Trois Cent Quatre-Vingt Millions Quarante-Neuf Mille Deux Cent Dinars et Quatre-Vingt-Treize Centimes (13 380 049 200,93 DZD) et un résultat positif Net de Cinq Cent Quarante-Deux Millions Neuf Cent Soixante-Treize Mille Deux Cent Vingt-Cinq Dinars et Trente-Neuf Centimes (542 973 225,39 DZD) ;**
**b -** Approuve le rapport de Gestion du Conseil d'Administration;
**c -** Mande le Conseil d'Administration à l'effet de prendre en charge toutes les recommandations et observations formulées dans le rapport des Commissaires aux Comptes;
**d -** Donne quitus entier et définitif aux administrateurs pour la gestion dudit exercice;
**e -** Libère le variable du Dirigeant principal tel que stipulé dans l'avenant à son contrat de travail.

**Cette Résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et votants.**

**Résolution : Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2022**
L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **22 Juin 2023,** statuant aux conditions de quorum et de majorité, connaissance prise du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux comptes approuvent les états financiers consolidés de l'exercice **2022** tels qu'ils sont présentés avec un total Net Actif & Passif de l'ordre de : **13 787 328 366 DZD** et un Résultat Net bénéficiaire de : **567 129 574 DZD.**

**Cette Résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et votants.**

**Résolution : Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 Décembre 2022 et fixation du dividende**
L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **22 Juin 2023,** statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, sur proposition du Conseil d'Administration décide ce qui suit :

Le bénéfice de l'exercice écoulé s'élevant à **542 973 225,39 DZD,** sera affecté comme suit :

| | |
|---|---|
| **• Bénéfice Net :** | **542 973 225,39 DZD** |
| - Réserves légales : | **- 54 297 322,54 DZD** |
| **• Résultat à distribuer :** | **488 675 902,85 DZD** |
| - Réserves facultatives : | **- 148 623 307,85 DZD** |
| - Dividendes : | **- 325 052 595,00 DZD** |
| - Tantièmes : | **- 15 000 000,00 DZD** |

Le dividende par action s'élève donc à **35 DA** pour chacune des **9 287 217** Actions composant le capital social. La date de sa mise en paiement aura lieu avant la fin du délai réglementaire imparti et arrivant à son terme le **30 Septembre 2023.**

Le reliquat des résultats bénéficiaires des exercices antérieurs dûment constatés dans les états financiers en reports à nouveau pour une valeur de **486 250 782,34 DZD** sont affectés au poste « Réserves Facultatives » en vue de permettre le renforcement des fonds propres de la compagnie ; les reliquats des bénéfices non distribués sont détaillés comme ci-après :

- 2017 : 83 011 323,12 DZD
- 2018 : 139 917 234,77 DZD
- 2019 : 128 655 053,94 DZD
- 2020 : 72 636 722,83 DZD
- 2021 : 62 030 447,68 DZD

**Total Reports à nouveau : 486 250 782,34 DZD affectés au poste Réserves facultatives soit un Total Réserves facultatives au 31/12/2022 de 634 874 090,19 DZD.**

**Cette Résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et votants.**

**Résolution : Jetons de Présence**
L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **22 Juin 2023,** statuant aux conditions de quorum et de majorité, approuve le paiement des jetons de présence au profit de l'ensemble des membres du Conseil d'Administration présents aux réunions, comprenant la sujétion allouée au secrétaire de séance et ce, au titre de l'exercice **2022.**

**Cette Résolution est adoptée à l'unanimité.**

**Résolution : Renouvellement mandats des Administrateurs**
L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **22 Juin 2023,** statuant aux conditions de quorum et de majorité simple, renouvelle pour une durée de Six (06) ans les mandats d'administrateurs de :

M. Hassen KHELIFATI, M. Abdelhakim OURAHMOUNE, M. Mohamed AISSATI et de M. Abdelkrim BOUDRA.

Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires tenue pour statuer sur l'exercice clos le **31/12/ 2028.**

**Cette Résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et votants.**

**Résolution : Règlement note d'honoraires des Commissaires aux comptes**
L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **22 Juin 2023,** statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, mande le conseil d'Administration à l'effet de régler les notes d'honoraires présentées par les commissaires aux comptes, au titre de l'exercice 2022 et de provisionner celle relative à l'exercice 2023.

**Cette Résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et votants.**

**Résolution : Nomination d'un nouveau cabinet de Co-Commissariat aux Comptes**
L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **22 Juin 2023,** statuant aux conditions de quorum et de majorité, constate l'échéance du mandat de Co-commissaire aux comptes du cabinet Abdelmadjid CHARIF et mande le Conseil d'Administration à l'effet de procéder à la nomination de Monsieur Mohamed HARFOUCHE en qualité de Co-Commissaire aux comptes, dont le cabinet est établi au 05 Rue Cherif TAIBA, Chateauneuf El Biar Alger, et cela pour une durée réglementaire de trois (03) ans, venant à expiration à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice clos le **31 Décembre 2025.**

**Cette Résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et votants.**

**Résolution : Pouvoirs à conférer**
L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **22 Juin 2023,** statuant aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Ordinaires, donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir toutes les formalités légales de publication prescrites par la loi, afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

**Cette Résolution est adoptée à l'unanimité des membres présents et votants.**

allianceassurances.com.dz



## SÉNÉGAL :

### Sadio Mané d'accord pour rejoindre Ronaldo à Al-Nassr . . .

**L'ANCIENNE** star de Liverpool, Sadio Mané (31 ans) est proche de quitter le Bayern Munich pour rejoindre Al-Nassr en Arabie saoudite. À ce rythme, il n'y aura plus aucune star en Europe. Selon les informations de l'Equipe ce jeudi, pisté par plusieurs écuries saoudiennes, le Sénégalais aurait accepté de rejoindre Al-Nassr. « Le transfert n'est pas encore conclu entièrement mais le joueur a donné son accord sur le principe », a précisé le quotidien sportif.

**AL-NASSR, UN MERCATO XXL**

Si les dernières indiscrétions de l'Equipe sont confirmées, Sadio Mané rejoindrait Cristiano Ronaldo, Seko Fofana et Marcelo Brozovic recrutaient ces dernières semaines/mois par Al-Nassr. Un choix financier après un pari raté au Bayern Munich, là où la star sénégalaise n'a marqué que 12 buts en 38 matchs officiels, des statistiques bien loin de ses standards.

**. . CRISTIANO RONALDO ANNONCE QU'IL NE REVIENDRA PAS EN EUROPE**

Après avoir passé près de vingt ans dans des tops clubs européens, Cristiano Ronaldo (38 ans) a confirmé qu'il ne reviendrait pas jouer en Europe, où le football «a perdu de sa valeur». Cristiano Ronaldo est très clair sur la suite de sa carrière. Seulement quelques mois après avoir découvert le championnat saoudien sous les couleurs d'Al-Nassr, le quintuple Ballon d'or ne regrette pas son choix et fait même une confession radicale sur son avenir, en excluant un possible retour en Europe. «Je suis sûr à 100 % que je ne reviendrai dans aucun club européen. Le football européen a perdu beaucoup de qualité. Le seul qui reste valable et qui se porte bien, c'est la Premier League. Elle a une longueur d'avance sur tous les autres championnats, a-t-il avoué après la large défaite d'Al-Nassr lundi en match amical face au Celta Vigo (0-5) suivie juste après (mercredi) par celle contre le Benfica (4-0). Le championnat espagnol n'est plus aussi bon qu'avant. Le championnat portugais est un bon championnat, mais ce n'est pas un championnat de haut niveau. Je pense que le championnat allemand a également beaucoup perdu.»

**701 BUTS EN EUROPE**

L'aventure entre Cristiano Ronaldo et l'Europe s'est terminée en eau de boudin avec un divorce acté avec Manchester United juste avant la Coupe du monde 2022. La fin de 20 ans au très haut niveau pour le Portugais, vainqueur de cinq Ligues des champions, quatre Coupes du monde des clubs et sept titres de champions nationaux. Outre son palmarès, CR7 a fait plier un bon nombre de défenses adverses, en marquant 701 buts en 949 matchs sur le Vieux continent : 5 avec le Sporting, 145 avec Manchester United, 450 avec le Real Madrid et 101 avec la Juventus Turin.

## CLASSEMENT FIFA : LES VERTS SE MAINTIENNENT À LA 33E PLACE

La sélection nationale de football fait du surplace et conserve sa 33e place (1511.23 pts) au classement mondial de la FIFA, publié jeudi par l'instance internationale sur son site officiel. Pas de changement également sur le plan africain, où la bande à Belmadi occupe le 4e rang. Versés dans le groupe G des éliminatoires de la Coupe du monde 2026, les Verts entameront leur compagne de qualification le 13 novembre prochain. Peu avant cela, les camarades de Bentaleb disputeront un match amical face au Sénégal, champion d'Afrique en titre, le mardi 12 septembre au stade Abdoulaye Wade de Dakar (20h00 heure algérienne).

LIGUE DES CHAMPIONS FÉMININE 2023 :

# 37 clubs dont Afak Relizane en lice

*Un total de 37 clubs dont Afak Relizane prendront part à la troisième édition de la Ligue des Champions Féminine de la CAF dont la phase finale aura lieu en Côte d'Ivoire, a indiqué la Confédération africaine de football mercredi.*

Selon la même source, les 37 équipes ont répondu favorablement aux exigences du système de la Plateforme de Licences des Clubs de la CAF (CLOP). Dans le but de moderniser et de numériser l'administration de toutes ses compétitions, la CAF a mis en place ladite plateforme, afin que toutes ses 54 associations membres soient entièrement équipées avant le coup d'envoi de la nouvelle saison des compétitions interclubs, précise l'instance dans un communiqué publié sur son site officiel. Les 37 clubs qui vont participer aux qualifications, ont complété avec succès et répondu à toutes les exigences du système - une étape importante pour développer le football féminin sur le continent. Selon le règlement de la compétition, tous les clubs doivent se soumettre à un processus de licence au niveau de l'association membre et se voir accorder une licence pour participer à la compétition susmentionnée. Suite à la phase pilote de mise en œuvre du système lors des premières éditions de la Ligue des Champions Féminine de la CAF (2021 et 2022), la CAF a pleinement appliqué les exigences énoncées dans le CLOP et a rendu obligatoire pour les clubs de se conformer au système comme condition préalable à la participation à toute compétition interclubs de la



CAF. Il convient également de noter, en relation avec la croissance du football féminin sur le continent, que cette édition compte quatre clubs supplémentaires, par rapport aux 33 clubs initiaux des deux dernières saisons. Pour rappel, quatre équipes dont Afak Relizane (tête de série du tournoi) prendront part aux éliminatoires de la Ligue des champions féminines de football de la zone 1, prévues à Oran du 24 au 30 août prochain. Outre le représentant algérien qui participera pour la troisième fois de rang aux éliminatoires avec l'ambition de se qualifier pour la phase finale prévue en Côte d'Ivoire 2024, la compétition verra la participation du Sporting Club de Casablanca, les Egyptiennes du Wadi Degla représentant de la région à l'édition 2022 du tournoi panafricain et les Tunisiennes de l'AS Féminine de Sousse. A noter que l'AS Far championne d'Afrique en titre est directement qualifiée pour le tournoi final.

LILLE OSC

# Ça coince pour Nabil Bentaleb

**LE MILIEU** de terrain international algérien, Nabil Bentaleb (28 ans), n'est toujours pas un joueur du LOSC. Le club du Nord le verdict de la commission médicale. Ça coince pour Nabil Bentaleb. En fin de semaine dernière, le milieu de terrain a passé ses examens médicaux pour son transfert à Lille. Cependant, le joueur de 28 ans n'est toujours pas un joueur du LOSC, il y aurait des éléments encore à régler après un problème lors de la visite du joueur. « À l'heure où nous parlons, et en tenant compte du secret médical, nous attendons le résultat des examens complémentaires », a annoncé ce jeudi Olivier Létang comme le rapporte l'Equipe. « Il y a des choses qui n'ont pas encore été levées. Il y a un processus obligatoire en France. Ce sont des éléments liés à la commission médicale en L1. Nous attendons sa réponse. Il est possible que l'on demande des éléments complémentaires lorsque nous l'aurons, notamment le caractère juste temporaire ou définitif. D'ici-là, je ne peux pas me prononcer », a commenté le président du LOSC au Domaine de Luchin. Selon les informations de Foot Mercato jeudi, ce léger contretemps ne remet pas en cause le transfert de Nabil Bentaleb au LOSC.

**LE LOSC, LE RÊVE DE BENTALEB**

En début d'année, Nabil Bentaleb avait déjà déclaré sa flamme à Lille dans un entretien accordé à la Voix du Nord. « Le LOSC est mon club de cœur ! J'apprécie Lille tout particulièrement, d'autant plus que ma famille est sur place. J'y ai été formé et j'ai encore de bons contacts avec les formateurs. (…) En 2010, j'avais quitté la France et depuis un an que je suis revenu, je m'y plais. Quand j'ai l'opportunité, je reviens à Lille. C'est une ville que j'affectionne particulièrement, où j'ai tous mes repères. On n'est jamais aussi bien que chez soi », avait-il commenté.

# Boudebouz aux anges avec l'arrivée de Mahrez

**RYAD BOUBEBOUZ,** l'ancien milieu de terrain de l'ASSE qui évolue désormais à Al-Ahli, a souhaité la bienvenue à son futur coéquipier, son compatriote Riyad Mahrez. L'Arabie saoudite continue de faire son marché en Europe ! Après avoir attiré Karim Benzema, N'Golo Kanté, Roberto Firmino, Kalidou Koulibaly, Edouard Mendy ou encore Marcelo Brozovic, le pays tient sa nouvelle méga-star en la personne de Riyad Mahrez. L'international algérien de Manchester City va s'engager avec le promu Al-Ahli, particulièrement actif sur ce mercato, et qui a déjà convaincu Roberto Firmino et Edouard Mendy (en attendant Allan Saint-Maximin) de rejoindre le Golfe.

**UN DUO MAHREZ-BOUDEBOUZ**

Ils ont tous rejoint un certain Ryad Boudebouz, qui avait déjà fait le pas la saison dernière. L'Algérien va donc à nouveau évoluer au côté de son compatriote en sélection, Riyad Mahrez. Et le moins que l'on puisse dire, c'est que l'ancien de l'ASSE est impatient de reformer ce duo 100% Fennec : «Riyad Mahrez est comme un frère et j'ai eu une excellente relation avec lui pendant longtemps. Mahrez est une star mondiale, et nous travaillerons ensemble pour faire une belle saison», a-t-il ainsi indiqué.

**. . . LA SUCCESSION DE MAHREZ À MANCHESTER CITY DÉJÀ MISE À MAL ?**

Alors que Manchester City est sur le point de perdre Riyad Mahrez, sa succession serait déjà mise à mal.

Jeudi une information officielle nous apprenait que Manchester City et Al-Ahli avaient trouvé un accord à hauteur de 35 millions d'euros bonus compris pour le transfert de Riyad Mahrez. Après cinq ans passés chez les Citizens, où il aura notamment remporté un magnifique triplé, l'international algérien est donc en passe de rejoindre Edouard Mendy et Roberto Firmino chez le promu en première division saoudienne. Un départ qui oblige le champion d'Europe en titre à lui trouver un successeur. Mais un coup de froid vient de tomber !

**RAPHINHA VEUT RESTER AU BARÇA !**

En effet, comme l'annonce Toni Juanmarti, ni le FC Barcelone, ni Raphinha, ne seraient actuellement au courant de l'intérêt de Manchester City pour l'international brésilien. Par ailleurs, d'autres écuries de Premier League seraient beaucoup plus intéressées par le joueur que les Citizens. Pas de quoi pour autant faire changer d'avis le principal intéressé, qui n'aurait aucune intention de quitter la Catalogne un an après son arrivée. Désireux de rester à 100%, il ne penserait à rien d'autre que le Barça, où Xavi lui fait confiance. Une version confirmée par Sport, qui révèle que le champion d'Espagne le jugerait «intransférable», l'arrivée de Deco dans l'organigramme ayant renforcé cette thèse. Autant dire que cette piste est bien mal engagée...

MÊMES DÉCORS ET UNE FACTURE SALÉE POUR LA SAISON QUI VIENT DE S'ACHEVER EN LIGUE 1 MOBILIS

# Endettée, l'élite du football algérien en quasi-faillite financière

*Les clubs de la Ligue 1 Mobilis font face à une situation extrêmement préoccupante. La raison : d'énormes dettes envers leurs joueurs et entraîneurs, comme l'a récemment révélé la Fédération algérienne de Football (FAF). Comme le prouve, par exemple, la montée au créneau de la direction d'El Bayadh qui vient de démissionner en bloc*

**Par Rabah Azizi.**

Une situation critique aggravée par des directions de clubs incapables de payer convenablement leurs professionnels et autres membres composant les différents staffs, techniques ou médicaux. Les clubs de la Ligue 1 Mobilis, se retrouvent ainsi dans de sales draps après avoir aligné dettes sur dettes. D'où une crise sans fin et des pics de créances atteignant des proportions alarmantes. On apprend, à ce sujet, que lors d'une récente réunion du bureau fédéral, Youcef Hammouda, président de la Commission nationale de résolution des litiges (CNRL), a présenté un rapport à couper le souffle concernant les dettes cumulées des clubs de la Ligue 1 professionnelle : un chiffre énorme et se passant de commentaire, la facture s'élevant à 1,2 milliard de dinars, soient 1200 milliards de centimes. Des chiffres impressionnants qui, on peut l'imaginer, suscitent de vives inquiétudes au sein de la fédération algérienne de football (FAF) et soulèvent des questions quant à la santé financière des clubs et leur solvabilité. Il est important de noter que le président de la CNRL s'est gardé de révéler les noms des clubs endettés. Cependant, il a mentionné que ces clubs feront face à de nombreuses



suspensions et seront automatiquement interdits de recrutement pour la prochaine saison. Cette mesure vise à limiter les dépenses excessives et à inciter les clubs à résoudre leurs problèmes financiers pour garantir une gestion plus saine à l'avenir, tout en mettant en évidence les défis financiers auxquels sont confrontés les clubs de l'élite. Des institutions comme par exemple, le MC Oran, ne s'en sortent plus. Pour preuve et après les multitudes grèves pour cause d'impayées, le onze d'« El Hamri » n'a pas été en mesure de verser l'intégralité des salaires à ses joueurs au cours des trois dernières saisons, ce qui a entraîné l'accumulation de plusieurs mensualités et primes impayés à ce jour. Les montants dus pourraient même dépasser les 25 milliards de centimes. Le club le plus titré d'Algérie, a eu aussi son lot de dettes et de soucis financiers à répétition. En effet, la JSK croulait sous les problèmes avant que la société étatique de téléphonie mobile, « Mobilis », n'éponge ses dettes qui s'élevaient à près de 160 milliards de centimes ! Mais ce n'est pas tout… La situation en Ligue 2 est encore plus précaire. Selon le même responsable de la Commission des litiges, les clubs de ce palier accumulent des charges financières s'élevant à 1,8 milliard de dinars rien qu'envers les joueurs. Les dettes considérables accumulées par ces clubs peuvent avoir un impact significatif sur leur capacité à fonctionner efficacement, à attirer de nouveaux talents et à maintenir leur compétitivité sur le plan sportif. Il est donc impératif que des mesures adéquates soient prises pour remédier à cette situation et stabiliser la situation financière de la ligue professionnelle.

CAN 2027- STADES RETENUS PAR LA FAF :

# Visite d'inspection du Cabinet PWC en Algérie

**LE CABINET** international PricewaterhouseCoopers (PwC) a effectué cette semaine une visite d'inspection en Algérie, avec notamment au programme les six stades retenus par la FAF dans le cadre de la candidature algérienne pour abriter la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2027, a indiqué jeudi la Fédération algérienne de football (FAF). La visite a débuté lundi par la capitale et ses trois stades, celui de Douéra, dont les travaux avancent à une cadence très soutenue, avant de rallier le temple du 5 juillet 1962 puis l'enceinte Nelson Mandela de Baraki, précise la même source. La mission s'est poursuivie mardi au niveau de la ville d'Oran et son stade Miloud Hadefi. La journée du mercredi a été consacrée, elle, aux villes d'Annaba, pour son stade du 19 mai 1956, et de Constantine pour Chahid Hamlaoui. A chacune de leurs étapes, les membres du cabinet ont inspecté les lieux selon le cahier des charges mis en place par la CAF et la grille d'évaluation y afférente, et suivi attentivement les explications fournis par les responsables de ces infrastructures, explique l'instance fédérale dans un communiqué publié sur son site officiel. La mission a pris fin avec la tenue d'une séance de debriefing afin de compléter cette mission par un certain nombre de données complémentaires, en présence des représentants du cabinet et ceux de la fédération. Pour rappel, dans le cadre de l'évaluation des candidatures pour l'accueil de la CAN 2027, et conformément à l'appel à candidatures lancé en avril dernier, par la Confédération africaine de football (CAF), cette dernière a désigné un cabinet international d'audit et d'expertise pour mener des visites d'inspection au niveau des pays dont la candidature a été retenue pour s'enquérir des infrastructures sportives, de compétition et d'entraînement ainsi que les établissements d'hébergement des sélections participantes. La délégation du cabinet PwC, composée de deux experts et un représentant de la CAF, a été accompagnée durant son séjour par M. Djamel Merbout, vice-président de la FAF et président de la Commission des finances et M. Mounir D'bichi, secrétaire général de la FAF. L'Algérie est en course pour abriter la CAN-2027 en compagnie du Sénégal, du Botswana, et du trio composé de l'Ouganda-Tanzanie-Kenya. En mars dernier, le cabinet international « Roland Berger Strategy» avait effectué une visite d'inspection en Algérie, dans le cadre de la candidature de l'Algérie pour abriter la CAN-2025. Suite à la décision de la CAF de retirer l'organisation de la CAN-2025 à la Guinée, en raison du retard accusé dans les travaux des installations, l'Algérie était le premier pays à déposer son dossier, en compagnie de la Zambie, du binôme Nigeria-Bénin, et du Maroc. Les pays hôtes des CAN 2025 et 2027 seront connus au plus tard en septembre prochain. L'attribution se fera sur la base d'un vote des 24 membres du Comité exécutif de la CAF.

ENTENTE SPORTIVE DE SÉTIF- SONELGAZ

# La SSPA-Black Eagles n'existe plus, les nouveaux contrats en « attente »

**APRÈS** la dissolution de la direction de la SSPA Black Eagles afin de faciliter à Sonelgaz l'opération de reprise de la direction du club phare de Ain El Fouara dont la majorité des actionnaires ont finalement décidé de céder, chacun à son niveau, leurs actions, on apprend que tous les contrats dont la signature est intervenue récemment sont désormais considérés comme caduques et non avenu. Du moins pour l'instant. Ainsi et sans surprise, les contrats de Kheïreddine Madoui et du gardien de but Lagoun Hocine Mohamed Yacine sont annulés de facto, comme le confirme l'ancienne direction de l''ES Sétif qui précise que «tous les contrats signés récemment avec la direction Black Eagles n'ont pas de valeur ainsi que les négociations engagées avec les nouveaux noms approchés ces derniers jours et dans les plans en vue de renforcer les rangs de l'ESS. Ces annulations font suite à la dissolution de la SSPA- Black Eagles afin de permettre à la société Sonelgaz d'officialiser son arrivée à la tête du club les tout prochains jours». On apprend au passage que sur les 44 actionnaires que comptait la SSPA-Black Eagles, ils ne sont plus que sept (07) à n'avoir pas encore cédé leurs parts. Ce qui explique pourquoi le passage officiel de l'ES Sétif sous la bannière de la Société nationale de l'électricité et du gaz. Ceci dit nous informe-t-on, ça ne saurait tarder pour permettre à l'équipe et les autres catégories d'entamer au plus vite la préparation de la prochaine saison qui frappe déjà aux portes. On rappellera que Kheïreddine Madoui et Lagoun sont les premiers à avoir signé pour « El Kahla » mais voient leurs contrats (momentanément seulement ?) malheureusement annulés. On saura si oui ou non ces mêmes contrats seront entérinés ou pas après, normalement, la reprise de Sonelgaz pour repasser à la table des négociations même si un premier pas a été fait. Notamment pour le jeune gardien Lagoun qui, heureux d'opter pour ce grand sigle, déclarait avant que son contrat ne soit annulé : « J'ai signé pour trois saisons. Je suis très heureux de rejoindre un grand club comme l'ESS, je vais donner le meilleur de moi-même. Mon père est originaire de Sétif, je connais l'équipe depuis mon plus jeune âge, je connais la grande valeur de ce club. Mon objectif est de gagner un titre et procurer de la joie aux fans sétifiens. » Espérons que ce n'est que partie remise.

**Azouaou Aghiles**

## MERCATO-COACHES / LIGUE 1 MOBILIS :

Neghiz quitte l'USMK pour l'Olympique Beja (Tunisie) . . .

**NABIL NEGHIZ** a quitté la barre technique de l'USM Khenchela, à l'issue de la fin de son contrat avec le pensionnaire de Ligue 1 Mobilis de football, a indiqué le club dans un communiqué jeudi. « Lors d'une visite effectuée mercredi soir au siège du club, au cours de laquelle il a présenté le rapport technique de la saison, l'entraîneur Nabil Neghiz, dont le contrat est arrivé à terme le 15 juillet, a remercié la direction pour sa bonne gestion, tout en annonçant sa décision de quitter l'USMK pour une expérience à l'étranger dans un pays arabe », a affirmé l'USMK sur sa page officielle Facebook. Pour sa première saison parmi l'élite, la formation de Khenchela a déjoué tous les pronostics, en bouclant l'exercice 2022-2023 à la 6e place au classement final, en compagnie de l'ASO Chlef, de la JS Saoura, et de l'ES Sétif, avec 42 points chacun. « Neghiz a rendu hommage aux supporters pour leur soutien indéfectible, tout en souhaitant au club le plein succès à l'avenir. La direction, de son côté, a remercié l'entraîneur et lui a souhaité la réussite dans la suite de sa carrière. » L'ancien entraîneur-adjoint de l'équipe nationale (2014-2016), passé notamment par la JS Saoura et le MC Alger, a rejoint le club tunisien de l'Olympique de Béja.

**. . . . LE BELGE VANDENBROECK NOMMÉ OFFICIELLEMENT NOUVEL ENTRAINEUR DU CRB**

C'ést désormais officiel. Le technicien belge, Sven Vandenbroeck, est le nouvel entraineur du CR Belouizdad, indique, ce mercredi, le club algérois dans un message diffusé sur sa page face book. Il sera secondé dans sa mission par Saber Bensmail, ancien sélectionneur des U20, et Gerhard Johan ainsi que Gregory Verheyden. Agé de 43 ans, Vandenbroeck, a dirigé la formation marocaine du Wydad Casablanca au début de l'année en cours en remplacement de l'espagnol Juan Garido. Le belge a fait un parcours honorable avec l'équipe marocaine en se classant à la deuxième place du championnat. Cependant il a échoué à préserver le titre africain en perdant la finale de Champions League face à El Ahly du Caire.

## RESTAURATION DE LA MOSQUÉE DE MILA

### Respecter les normes techniques et esthétiques

**IL EST** impératif de respecter les normes techniques et esthétiques dans la restauration de la mosquée Abou Mouhadjer Dinar dans la wilaya de Mila, a mis en exergue, mardi dernier, au chef-lieu de la wilaya, Youcef Belmehdi, ministre des Affaires religieuses et des wakfs.

Lors de l'inspection de ce lieu de culte historique, implanté dans le vieux Mila, et qui fera l'objet de travaux de restauration aussitôt après la désignation d'une entreprise spécialisée, le ministre a souligné que cette ancienne mosquée, la première construite en Algérie, nécessite « un soin particulier dans la conduite des travaux de restauration qui doivent obéir de façon stricte aux normes techniques et esthétiques, très importantes s'agissant d'un monument religieux et historique de l'Algérie ».

M. Belmehdi a rappelé, in situ, dans une déclaration à la presse, « les directives du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, quant à la restauration des monuments historiques, dont cette mosquée fait partie, de sorte à préserver l'identité et la référence religieuse de l'Algérie ».

Le ministre a évoqué, à ce propos, les travaux de restauration menés, en exécution des orientations du chef de l'Etat, au niveau de plusieurs anciens lieux du culte, tels que les mosquées Sidi-Lakhdar et Rebaïne-Cherif, à Constantine.

S'agissant de la préparation de la collecte de la Zakat pour la nouvelle année Hégirienne 1445, M. Belmehdi a fait part d'un nouveau programme élaboré par l'Office national des wakf et de la zakat, qui sera rendu public à l'occasion de la fête de l'Achoura. Un programme, a-t-il ajouté, qui sera mis en œuvre en coordination avec les directions des affaires religieuses et des wakfs.

Le ministre, évoquant l'enseignement du Coran, a souligné que le développement de cet aspect « fait partie du programme de travail du gouvernement relatif à l'enseignement des préceptes du Livre Sacré à l'enfant ».

Il a également fait part du programme de « lecture électronique », ainsi que des écoles coraniques réparties dans tout le pays, et qui comptent actuellement près d'un million d'élèves. M. Belmehdi a rappelé, dans ce contexte, que ces écoles avaient accueilli, dans le cadre de leurs activités estivales en 2022, un total de 500.000 élèves, dont 5.000 membres de la communauté nationale à l'étranger.

Le ministre, accompagné des autorités de la wilaya, a visité et inauguré plusieurs mosquées dans les communes de Tadjenanet, Elayadi Barbes et Ferdjioua, inaugurant dans cette dernière localité la mosquée Imam Malek, dans la cité des 529 lots, et posant la première pierre d'une école coranique d'une capacité de 400 élèves.

Il a appelé, à cette occasion, les responsables concernés à « veiller à utiliser des matériaux de construction modernes » et à « accélérer le rythme des travaux en œuvrant, autant que possible, à réduire le coût de réalisation ».

**R.R**

## MASCARA

# «Zerdi», un animal rare trouvé dans la forêt Mekakda

*La genette, mammifère menacé de disparition, a été trouvé dans la forêt de Mekakda, dans la commune de Oued Taghia dans la wilaya de Mascara. C'est ce qu'a indiqué la Conservation des forêts.*



Connu sous le nom de le « Zerdi », ce mammifère menacé d'extinction, a été trouvé par un citoyen dans la forêt de Mekakda, a expliqué le service de protection végétale et animale, précisant que l'animal présentait une fracture à une patte.

Le service de protection végétale et animale a expliqué que l'animal, menacé d'extinction, a été trouvé par un citoyen dans la forêt de Mekakda, précisant que l'animal présentait une fracture à une patte.

Le citoyen a remis l'animal à la Conservation des forêts, qui l'a transporté à la zone de repeuplement cynégétique de la commune d'Oggaz pour être pris en charge.

A ce titre, une équipe de vétérinaires de la Conservation des forêts a effectué une intervention chirurgicale réussie au niveau de la patte fracturée du Zerdi, indiquant que l'animal s'est rétabli et sera relâché dans la forêt Moulay Smaïl d'Oggaz.

En outre, il est important de rappeler que la genette, mammifère menacé de disparition, a été découverte pour la première fois, en 2020 au niveau de la forêt de Boutlélis à l'Ouest d'Oran.

Connu sous nom de Le Zerdi (Genette) est classé dans la liste des animaux sauvages protégés, conformément au décret exécutif 235-12 en date du 24 mai 2012.

Cet animal n'est plus apparu depuis plusieurs années dans les forêts de la wilaya, et fait partie des animaux rares et menacés.

La « genette » est un petit animal élancé qui rappelle le chat par sa taille mais aussi par sa silhouette et son poil. Mammifère carnivore de la Famille des Viverridés, la genette est originaire d'Afrique, plus spécifiquement du Maghreb. Zerdi est un animal nocturne « timide ». Sa couleur est noire avec des lignes grises au milieu, sa queue est longue, égale à sa taille, recouvert de poils de densité moyenne et ressemble un peu à un chat.

**R.R**

## LA PÉNÉTRANTE AUTOROUTIÈRE DJENDJEN-EL EULMA À JIJEL

# Reprise des travaux

**LE SECRÉTAIRE** général du ministère des Travaux publics et des infrastructures de base, Ali Boulerbah, a annoncé avant-hier, à Jijel la reprise du projet de réalisation de la pénétrante autoroutière entre le port de Djendjen (Jijel) et El Eulma (Sétif) sur une distance de 110 km.

M. Derbal a indiqué, dans une déclaration aux médias, en marge d'une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Jijel, qu'il a été mandaté par le ministre du secteur pour annoncer qu'après la levée de tous les obstacles qui entravaient le rythme des travaux, ceux-ci ont repris au niveau des wilayas de Jijel, Mila et Sétif.

Au regard de l'importance économique et sociale de ce projet, l'Algérienne des autoroutes (ADA), maître d'ouvrage délégué, a reçu des instructions à l'effet d'exiger du groupement d'entreprises algéro-turco-italien, en charge du projet, de respecter le délai contractuel de 36 mois en recourant à au système de travail continu, en 3 x 8, tout en veillant au respect des normes techniques et de qualité, a souligné le même responsable.

Selon les explications fournies au secrétaire général du ministère des Travaux publics et des infrastructures de base, au niveau de la section traversant la wilaya de Jijel sur 110 km, ce tronçon du projet comprend 6 bretelles, 17 ouvrages d'art (entre ponts et tunnels) et 23 opérations liées à la libération du tracé. Il a été précisé, à ce propos, que les expropriations pour utilité publique sont achevées à 100 pour cent, 1.870 personnes concernées par les indemnisations ayant été décomptées.

S'agissant du déplacement et du transfert des différents réseaux, une enveloppe financière estimée à 815 millions de dinars a été allouée pour le transfèrement des conduites de gaz (haute et de basse pression), d'eau potable, d'assainissement, d'irrigation et de fibre optique.

Pour rappel, les travaux de réalisation de cette pénétrante ont débuté en 2014 sur une distance totale de 110 km. Le taux d'avancement y est actuellement de 45 pour cent pour ce qui concerne la libération et la préparation du couloir (tracé), de 42 p.c. pour les tunnels et de 49 p.c. pour les ouvrages d'art, selon les explications fournies.

**R.R**

LES FILMS DU SOIXANTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE SUR LE GRAND ÉCRAN

# Appel à des projections continues pour soutenir le cinéma national

*La ministre de la Culture et des Arts Soraya Mouloudji a souligné l'importance d'encourager la production cinématographique à long terme. Son objectif est de permettre aux amoureux du 7e art de découvrir des films de production nationale tout au long de l'année. Cette initiative vise à soutenir l'industrie cinématographique locale en mettant en valeur le talent et la créativité des cinéastes du pays.*



Intervenant avant-hier soir, lors du coup d'envoi des projections cinématographiques réalisées dans le cadre du 60e anniversaire de l'indépendance, à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riad El Feth, la ministre a souligné l'engagement de son secteur envers la production cinématographique nationale. « J'ai ordonné au Centre algérien pour le développement du cinéma de projeter toutes les œuvres cinématographiques réalisées au cours des cinq dernières années, permettant ainsi au public de découvrir les nouveautés du cinéma algérien tout au long de l'année », a-t-elle déclaré en marge de la projection.

Accompagné du ministre des Moudjahidines et ayants droit Laïd Rebiga,Soraya Mouloudji a exprimé sa volonté de ne pas reléguer ces films à de simples projections occasionnelles ou avant-premières. Au contraire, elle souhaite « encourager un nouvel élan pour le cinéma algérien et offrir une plateforme pour mettre en avant la richesse créative des cinéastes du pays ».

La ministre a également confirmé que les films réalisés pour commémorer le 60e anniversaire de l'indépendance ont été « reçus dans les temps escomptés, permettant ainsi d'organiser des projections dans tout le pays, dans les salles relevant du secteur de la Culture et des Arts. Ces projections seront accompagnées de débats, favorisant ainsi l'échange d'idées et le dialogue autour des productions cinématographiques » a-t-elle fait savoir.

En plus des projections, un programme d'ateliers cinématographiques a été mis en place, avec des caravanes parcourant le pays pour encourager la participation des amateurs de cinéma. La ministre a souligné que « cette politique vise à promouvoir de nouveaux talents et à les propulser sur le devant de la scène en soutenant la diffusion cinématographique et sa vulgarisation ».

La première responsable du secteur a souligné « la stratégie du gouvernement, portée par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une attention particulière à la transmission du savoir, des arts et de la créativité aux jeunes, dans un effort national commun. Les œuvres produites dans le cadre des célébrations du soixantenaire de l'indépendance contribuent ainsi à la préservation de la mémoire et de l'histoire liées à la glorieuse Révolution nationale, à travers un produit cinématographique de grande qualité technique et artistique, répondant aux normes modernes et porteur d'une vision engagée ».

## UN RÉCIT POIGNANT AUTOUR DE LA RÉSISTANCE ET DE L'OPPRESSION

« Le visiteur des ténèbres » réalisé par Ahmed Riad a été le premier à ouvrir le bal des projections. Le film raconte une histoire tragique de deux frères, Moussa (Mohamed Frimehdi) et Khodja (Hamoudi Hamza), dans un cadre inspiré des tragédies grecques, mais avec une approche novatrice du réalisateur. Le film se déroule pendant l'époque de l'occupation française de l'Algérie et présente un récit poignant autour de la résistance et de l'oppression.

Dans «Le visiteur des ténèbres», relate en 43 minutes, l'histoire de Moussa, un artiste aveugle vivant au sein de sa communauté villageoise, qui s'engage avec détermination pour défendre les opprimés et les défavorisés. En revanche, son frère Khodja joue le rôle d'un informateur pour l'armée française, réprimant toute tentative de résistance ou de lutte contre le régime colonial. Les tensions montent entre les deux frères. Le traître ordonne aux français d'éliminer Moussa, qui selon lui représente un danger.

Cependant, les événements prennent une tournure inattendue lorsque Moussa réussit son coup, de faire tuer son frère par l'ennemi, dans une scène intéressante, presque théâtrale.

Le film a révélé certaines faiblesses au niveau du scénario écrit par Hamza Hamoudi. Il semblerait que la première version ait subi des coupes ou que les événements aient été condensés. À plusieurs reprises, le film a souffert d'un manque de cohérence narrative, peut-être en raison de la difficulté de présenter une histoire aussi complexe dans un court métrage. Il est donc envisageable que cette œuvre aurait pu mieux s'épanouir sous la forme d'un long métrage narratif.

D'un point de vue technique, le film s'est distingué par une réalisation de haute qualité. Les images et les scènes étaient d'une beauté époustouflante, avec certaines d'entre elles véhiculant des symboles et des significations profondes. Le film, tourné à Bordj Bou Arreridj, Constantine et Sétif et rendu par un groupe d'artistes talentueux à l'instar de Mohamed Frimehdi, Hamoudi Hamza, Pascal Bruno, Ahmed Rezak et Nouara Berrah.

Au total, 11 courts métrages et 6 documentaires ont été sélectionnés pour être projetés dans les salles de cinéma à travers tout le pays, en présence des réalisateurs et des équipes artistiques. Les œuvres «Sakiat» de Mehdi Tsabbast, «Tayara Safra» de Hadjer Sebata, «Iiîdam» (exécution) de Youcef Mahsass, ainsi qu'un documentaire dédié au parcours du martyr Brahim Ben Yettou, sont au menu. **Meriem Djouder**

17E FÊTE DU BIJOU D'ATH YENNI

# Une édition sous le thème du développement local

**LA 17E FÊTE** du bijou de la commune d'Ath Yenni, 35 km au sud-est de Tizi-Ouzou, se tiendra cette année du 27 juillet au 5 août, ont annoncé les organisateurs.

Pas moins de 135 bijoutiers d'Ath Yenni participeront à cette manifestation culturelle et commerciale, placée cette année sous le thème : «Bijou d'Ath Yenni, vecteur de développement local», a indiqué le président de l'Assemblée populaire communal (APC) d'Ath Yanni, Abdellah Djennane.

Des artisans dans d'autres métiers traditionnels tels que la broderie, la tapisserie, la poterie et la vannerie prendront également part à cette fête. «Ils sont environ 35 à s'être inscrits», a ajouté le responsable.

Qualifiant de «record» la participation d'artisans bijoutiers à cette 17e édition, qui est passé de 90 artisans lors de la 16e édition à 135 artisans cette année, M. Djennane a ajouté qu'Ath Yenni accueillera, en plus des artisans de Tizi-Ouzou, des participants de 15 autres wilayas, dont Tamanrasset, Ouargla, Boumerdes, Alger, Adrar, Timimoune, Annaba, Mostaganem, et Sidi Bel Abbes.

S'agissant du programme concocté pour cette fête, en cours de finalisation, une exposition-vente de produits de l'artisanat, dont les fameux bijoux d'Ath Yenni, faits à base d'argent et décorés de coraux et d'émaux, est prévue, outre des conférences en rapports avec la thématique de cette édition (Bijou et développement local), et qui seront animées par deux économistes, Mohamed Dahmani et Arezki Chenane, a-t-il fait savoir.

La cérémonie d'ouverture de la 17e édition de la Fête du bijou d'Ath Yenni aura lieu comme à l'accoutumée au niveau du CEM «Chahid Larbi Mezani «, selon le P/APC d'Ath Yenni.

**R. C.**




# Google pris de court, Samsung envisage de passer à Bing

*Technologie : Bing fait une sérieuse concurrence à Google. Google relèvera-t-il le défi ?*

La course à l'IA rebat les cartes sur le secteur de la recherche Internet. Et Google est clairement menacé, l'entreprise ayant passé des accord avec des fabricants de matériel pour installer par défaut son moteur de recherche sur une multitude d'appareils. Des accords de plusieurs millions de dollars sont en jeu. Et Samsung a désormais un levier pour renégocier.

Si vous avez déjà possédé un smartphone Samsung, vous savez que Google est le moteur de recherche par défaut sur les appareils Samsung. Mais cela pourrait être sur le point de changer. Samsung envisage de remplacer Google par Microsoft Bing comme moteur de recherche par défaut sur ses appareils mobiles, selon le New York Times.Pourquoi ?

Parce que Microsoft Bing, qui a toujours été l'outsider des moteurs de recherche, a gagné en popularité récemment grâce à la mise en œuvre de l'IA générative dans le nouveau Bing.

***Les nouvelles fonctionnalités de recherche sont développées sous le nom de projet Magi***

La menace de voir Bing prendre la place de Google sur les smartphones Samsung a provoqué une "panique" chez Google, selon des messages examinés par le New York Times. Le contrat entre Google et Samsung représente un chiffre d'affaires annuel d'environ 3 milliards de dollars. L'entreprise a encore une chance de maintenir sa présence sur les smartphones Samsung, mais elle doit agir rapidement.

Pour ne pas se laisser distancer par des rivaux dotés d'IA tels que Bing, le New York Times affirme que Google se lance dans la course à la construction d'un nouveau moteur de recherche alimenté par l'IA et à l'intégration de fonctions d'IA dans son moteur de recherche actuel.

Les nouvelles fonctionnalités de recherche sont développées sous le nom de projet Magi et sont destinées à optimiser et à personnaliser l'expérience de l'utilisateur. Selon les sources du New York Times, plus de 160 personnes travaillent actuellement à temps plein sur ces fonctionnalités.

***Un projet qui doit voir le jour avant la fin de l'année***

Ces fonctionnalités devraient être disponibles exclusivement aux États-Unis dans un premier temps et seront initialement déployées auprès d'un million d'utilisateurs, puis de 30 millions d'ici la fin de l'année, selon l'article

Le nouveau moteur de recherche alimenté par l'IA, un projet à plus long terme, utiliserait les habitudes de navigation d'une personne pour lui donner des recommandations personnalisées, notamment en matière d'achats et d'informations, dans une optique de conversation.

En s'empressant de suivre le mouvement, Google risque de commettre les mêmes erreurs que celles qu'il a commises avec son propre chatbot, Google Bard. Google a lancé Bard le mois dernier. Le chatbot a cependant connu des débuts difficiles et une sortie en demi-teinte, de l'aveu même de Sundar Pichai, le PDG de Google.

## Voici l'application gratuite de prise de notes pour macOS que vous recherchiez

**PRATIQUE :** Cette application de prise de notes pour macOS est simple à utiliser, sans fioritures et remarquablement efficace. Je cherchais en permanence une bonne application de prise de notes. Jusqu'à ce que je découvre Tot, je n'avais pas trouvé exactement ce qui me convenait. Mes besoins sont simples : l'application doit être facile à utiliser, efficace et sans fioritures. J'en ai essayé beaucoup et j'ai souvent constaté qu'elles étaient trop envahissantes, qu'elles offraient plus de fonctions que nécessaire ou qu'elles ne fonctionnaient pas comme attendu.

Tot est une application simple à utiliser qui vous permet de collecter des notes et du texte sur les appareils macOS, iOS, iPadOS et WatchOS. Elle affiche une fenêtre unique pour interagir avec vos notes, en mode sombre ou clair, avec une synchronisation iCloud, et la prise en charge de markdown (formatage de texte) et de raccourcis.

Pour être honnête, je n'utilise Tot que sur macOS, car je n'ai aucun autre appareil mobile d'Apple.

Qu'est-ce qui distingue Tot de la concurrence ? L'application ne prétend pas être autre chose qu'un moyen de prendre et de modifier des notes ! Une chose à garder à l'esprit : Tot limite le nombre de "vues" affichées en accueil. Il y en a sept. Une vue est en fait un onglet que vous pouvez utiliser pour compiler et classer vos notes.



A partir de là, vous pouvez faire ce que vous voulez avec ces vues. Par exemple, une vue peut être une liste de courses, tandis que les autres peuvent être des notes de projet, des extraits que vous souhaitez conserver, des notes pour vous-même, une liste de sites Web à consulter plus tard, ou tout autre type de notes que vous voulez garder. En fin de compte, j'aime l'idée de considérer les vues comme des catégories dans lesquelles je conserve autant de notes que nécessaires.

Avec Tot, vous pouvez ajouter des listes, des émojis, une mise en forme de base (uniquement l'italique et le gras), et pas grand-chose de plus. Vous pouvez travailler avec du texte brut ou formaté (vous pouvez passer de l'un à l'autre en cliquant sur le "a" situé dans le coin inférieur droit d'une fenêtre).

L'application sous macOS est gratuite et s'installe à partir de l'App Store d'Apple. Il n'y a pas de version premium de l'appli, donc vous avez tout ce qu'il vous faut d'emblée. Voilà pourquoi j'aime Tot. Non pas parce qu'elle est gratuite sous macOS (car elle est payante sous iOS), mais parce qu'elle ne cherche pas à être plus qu'elle n'est. Ce n'est pas un outil de collaboration, un projet ou un outil de gestion des tâches.

# Projet Kuiper : Amazon prévoit deux lancements de satellites prototypes 2023




*Technologie : Le service d'internet satellitaire d'Amazon pourrait bien concurrencer celui de SpaceX plus tôt que prévu !*

Amazon se rapproche du lancement du projet Kuiper, un service de connectivité satellitaire destiné à fournir un internet haut débit rapide et abordable dans le monde entier. Mais avant de pouvoir réellement déployer sa constellation de satellites à grande échelle, Amazon doit tester différents éléments de son futur réseau de satellites dans l'espace. À cette fin, le géant du commerce en ligne a annoncé ce mercredi plancher avec la société United Launch Alliance (ULA) à l'envoi de deux satellites prototypes en orbite basse. Les satellites Kuipersat-1 et Kuipersat-2 seront achevés dans le courant de l'année et seront embarqués sur le premier vol de la nouvelle fusée Vulcan Centaur d'ULA .

Amazon avait initialement prévu d'envoyer ses deux prototypes dans l'espace à bord de la nouvelle fusée RS1 d'ABL Space Systems, qui a subi des retards. La mission de ce prototype permettra à Amazon d'apprendre comment les différents éléments de son réseau de satellites fonctionnent ensemble, en complétant ses tests sur le terrain par des données réelles provenant de l'espace. "Nous utiliserons les résultats de la mission pour finaliser la conception, le déploiement et les plans opérationnels de notre système de satellites commerciaux", fait savoir Amazon dans son communiqué.

**Un marché en plein boom !**

Le lancement des prototypes sur Vulcan Centaur offre à Amazon l'avantage supplémentaire d'utiliser le même véhicule de lancement qui livrera certains des premiers satellites Kuiper de production. ULA doit assurer 47 lancements pour la constellation de satellites Kuiper d'Amazon. "L'utilisation du même véhicule de lancement pour notre mission prototype nous donne l'occasion de nous entraîner à l'intégration de la charge utile, au traitement et aux procédures de gestion de la mission avant les lancements commerciaux à grande échelle", relève Rajeev Badyal, vice-président du projet Kuiper, dans un communiqué. Les premiers satellites de production devraient en fait être lancés par la fusée Atlas V d'ULA.

Ensuite, Amazon commencera à utiliser la fusée Vulcan, ainsi que des fusées lourdes plus récentes de deux autres sociétés de lancement spatial, Arianespace et Blue Origin (la société de fusées créée par le fondateur d'Amazon, Jeff Bezos).

Elle fera également appel à ABL Space Systems pour au moins deux lancements. Au total, Amazon prévoit de lancer une constellation de 3 236 satellites au cours de 92 vols, ce qui en fait le plus grand achat commercial de lanceurs de l'histoire. L'ampleur des contrats d'Amazon témoigne de la croissance rapide de l'industrie spatiale privée.

on ne comptait que 4 852 satellites en service dans l'espace, dont 4 078 en orbite terrestre basse (LEO).

**Starlink dans le viseur**

Le système de satellites en orbite basse du projet Kuiper a été annoncé en 2019. Amazon compte actuellement plus de 1 000 personnes travaillant sur le programme. L'entreprise s'attend à ce que ses opérations commerciales existantes et ses domaines d'expertise donnent au projet Kuiper certains avantages concurrentiels.

Par exemple, le service haut débit pourrait s'appuyer sur la logistique mondiale et l'empreinte opérationnelle d'Amazon pour le service à la clientèle, tandis qu'Amazon Web Services (AWS) pourrait fournir le réseau et l'infrastructure nécessaires pour servir une base de clients diversifiée et mondiale.

Jusqu'à présent, Amazon n'a pas fait appel à SpaceX, la société de fusées d'Elon Musk, pour lancer l'un de ses satellites. Starlink, le service satellitaire à large bande de SpaceX, compte déjà des milliers de satellites en orbite et des centaines de milliers d'abonnés. Pourtant, SpaceX s'est engagé à lancer des satellites concurrents dans l'espace.

## Amazon, Snap et les promesses du shopping en réalité augmentée

**AMAZON FASHION** s'associe à Snapchat pour toucher le nombre croissant de clients qui font leurs achats sur leurs smartphones.

Amazon et Snap ont annoncé la semaine dernière qu'ils s'associaient pour faciliter l'essayage virtuel de lunettes. Grâce à la fonctionnalité de réalité augmentée Lenses, les utilisateurs de Snapchat pourront "essayer" des milliers de lunettes des marques disponibles sur Amazon Fashion, notamment Maui Jim, Persol, Oakley et Costa Del Mar.



Les utilisateurs pourront accéder aux lentilles de lunettes via le profil public de @amazonfashion sur Snapchat, dans l'explorateur de lentilles de Snap à travers les onglets For You et Dress Up, ainsi que dans le carrousel de lentilles de l'appareil photo Snapchat.

Les utilisateurs de Snapchat peuvent également consulter d'autres produits directement dans l'onglet "boutique" d'Amazon Fashion sur le profil @amazonfashion sur Snapchat. De là, ils peuvent se connecter à Amazon pour acheter.

**La mode au shopping sur mobile**

Ce partenariat aidera Amazon à atteindre le nombre croissant de clients qui font leurs achats sur leurs appareils mobiles. L'année dernière, les clients d'Amazon Fashion ont commandé plus d'un milliard d'articles sur des appareils mobiles, a indiqué la société. Snapchat, quant à lui, compte 363 millions d'utilisateurs actifs quotidiens.

Le partenariat souligne également la banalisation de la réalité augmentée et de la réalité virtuelle. Snap investit depuis des années dans la plateforme AR Lens. Le mois dernier, l'entreprise a déclaré lors de sa conférence téléphonique sur les résultats du troisième trimestre que plus de 250 millions de personnes utilisaient la réalité augmentée sur Snapchat chaque jour.

"Nos produits et services de réalité augmentée ont déjà un impact majeur à l'échelle aujourd'hui, car les Snapchatters utilisent nos services pour faire des achats, jouer, apprendre, explorer et se divertir", a déclaré le PDG Evan Spiegel lors de la conférence téléphonique sur les résultats. "Ce trimestre, nous avons annoncé plusieurs nouveaux partenariats précieux, des expériences de réalité augmentée innovantes, ainsi que de nouvelles fonctionnalités et capacités de réalité augmentée dans Lens Studio."





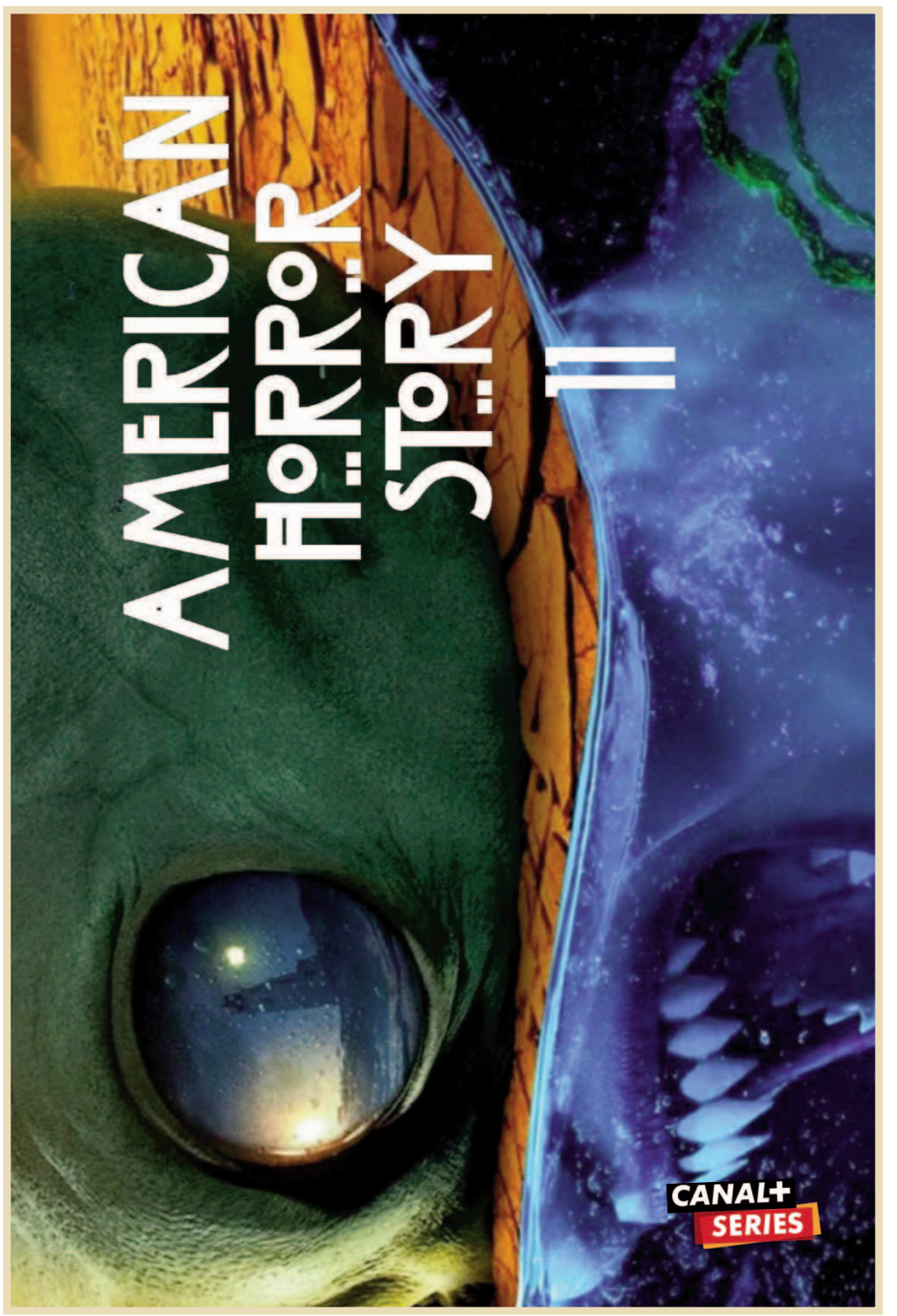






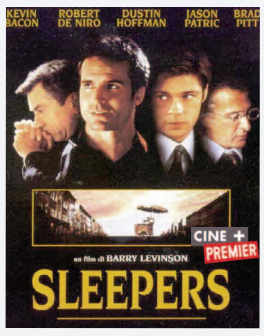





## JEUNE INDEPENDANT










## télévision

**PROGRAMME DU JOUR**

**20h55** Jeu France, 2023 — TF1
**Le grand concours**

**20h50** Divertissement — 2
**Fort Boyard**

**20h55** Série policière 2022, Etats-Unis — 6
NCIS

**21h00** Thriller Espagne - France 2023 — CANAL+
**Fatum**

**20h50** Série humoristique — W9
France
**La petite histoire de France**

**20h50** Cinéma Film fantastique — CINE + FRISSON
Etats-Unis - 2013
**Man of Steel**

**21h05** Magazine de société — 6ter
France 2019
**Vive le camping**

**20h50** Cinéma Thriller, Etats-Unis 1996 — CINE + PREMIER
**Sleepers**

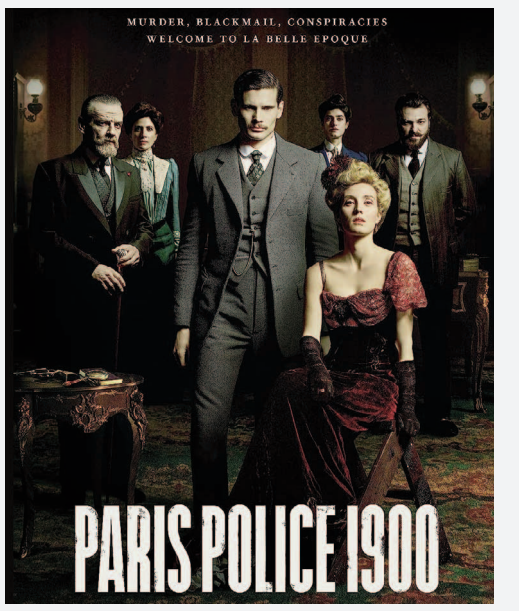
**20h55** Pièce de théâtre — C8
**N'écoutez pas mesdames**

**20h50** Cinéma Film d'action 2022 — CINE CINEMA
**Black Adam**

**21h00** Cinéma Film de science-fiction — CINE + FAMIZ
Grande-Bretagne - Canada 2004
**Robots Supremacy**

**21h25** Série policière 1972 — TMC
Saison 2 Épisode 1: Symphonie en noir
**Columbo**

**21h03** la chaine CANAL+ SERIES




Série dramatique France, 2021
Saison 1 Épisode 1/2

### Paris Police 1900

En février 1899, le président de la république Félix Faure, meurt au palais de l'Elysée dans les bras de sa maîtresse Marguerite Steinheil. Les enquêteurs de la Sureté parisienne enquêtent afin de connaître les circonstances du décès. Au même moment l'inspecteur Jouin est chargé d'une affaire concernant le cadavre d'une femme repêché dans la Seine. En pleine affaire Dreyfus, le préfet Lépine est de retour aux affaires pour maintenir l'ordre.

**23h20**

Série d'horreur 2022 Etats-Unis
Saison 11 Épisode 1: NYC : Quelque chose va se passer

### American Horror Story

En 1981, le journaliste Gino Barelli demande à l'inspecteur Patrick Read des informations sur plusieurs meurtres survenus dans le milieu des homosexuels. Mais Read se refuse à collaborer avec lui de peur que son orientation sexuelle soit découverte par ses collègues. Quelques jours plus tard, le colocataire d'Adam Carpenter ne donne plus signe de vie. Gino s'aperçoit qu'il est suivi par un homme entièrement vêtu de noir.

HORAIRES DES PRIÈRES

| ANNABA | | | | | CONSTANTINE | | | | | ALGER | | | | | OUARGLA | | | | | CHLEF | | | | | MOSTAGANEM | | | | | ORAN | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha | Fadjr | Dohr | Açr | Maghrib | Icha |
| 03:42 | 12:37 | 16:27 | 19:48 | 21:23 | 03:50 | 12:43 | 16:32 | 19:53 | 21:28 | 04:01 | 12:55 | 16:45 | 20:06 | 21:41 | 04:01 | 12:50 | 16:38 | 19:59 | 21:32 | 04:11 | 13:02 | 16:52 | 20:12 | 21:47 | 04:17 | 13:07 | 16:56 | 20:17 | 21:51 | 04:21 | 13:10 | 16:59 | 20:20 | 21:53 |

LE JEUNE INDÉPENDANT

N° 7642 – SAMEDI 22 JUILLET 2023

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

| | Maximales | Minimales |
|---|---|---|
| Alger | 33° | 24° |
| Oran | 32° | 24° |
| Constantine | 44° | 22° |
| Ouargla | 46° | 30° |

FAKE NEWS, PROPAGANDE ET DÉSINFORMATION

# LE CHIMÉRIQUE SYSTÈME DE DÉFENSE ANTI-AÉRIEN UKRAINIEN

*Qu'en est-il de la fameuse contre-offensive ukrainienne ? Telle l'Arlésienne, tout le monde en parle mais personne ne la voit ! Pire, le régime de Kiev est au bord de la pénurie d'armes et de munitions malgré le pont aérien occidental et la perfusion en chars, avions, missiles et munitions. En dépit de cet engagement sans précédent de l'Occident intégral aux côtés de l'Ukraine contre la Russie, il semblerait que le premier pays, gonflé à bloc par une propagande made in MI6 et CIA, feint de croire qu'il est en passe d'inverser la vapeur en sa faveur. La réalité sur le terrain est tout autre au grand dam de Zelensky et ses parrains.*



Les missiles russes sont d'une efficacité telle que la DCA ukrainienne est quasiment absente. La cause ? Le système de protection de l'espace aérien ukrainien est extrêmement vulnérable aux missiles russes de haute précision. La raison est simple : les défenses aériennes ukrainiennes sont basées sur la fabrication soviétique C-300, «BUK», etc. La pénurie de munitions s'accroît rapidement et atteint un niveau critique. Si la Russie maintient l'intensité des attaques aériennes au niveau actuel, il est probable que les missiles de l'Ukraine seront terminés au milieu de l'été, parient les spécialistes.

Les observateurs du quotidien américain, le Washington Post ont fait état de l'incapacité des forces armées ukrainiennes à maintenir le système de défense antiaérienne en raison de la grave pénurie de missiles. Selon eux, l'Ukraine pourrait être dans une situation où elle n'aurait rien à faire pour abattre des missiles et des drones russes. Son espace aérien se retrouvait sans défense face à des missiles russes de haute volée et des missiles aériens. La Russie sera en mesure de frapper sans entrave les sites critiques de l'Ukraine.

Exemple de cette vulnérabilité ukrainienne structurelle : le 06 juillet, «une arme de haute précision a frappé les points de déploiement temporaire du personnel des forces armées ukrainiennes et des mercenaires étrangers, ainsi que les lieux de stockage de véhicules blindés de fabrication étrangère», a déclaré l'armée russe. «Tous les objets assignés ont été touchés», a-t-elle estimé. Plus tôt, le président ukrainien Volodymyr Zelensky avait dénoncé une frappe contre un immeuble résidentiel à Lviv, dans l'ouest de l'Ukraine, qui aurait fait quatre morts selon un bilan du ministre ukrainien de l'Intérieur Igor Klymenko. Un exemple concret de l'inefficacité de la défense anti-aérienne ukrainienne.

## DES PERTES CONSIDÉRABLES

Des projections tout aussi inquiétantes pour Kiev ont été exprimées par les experts du Financial Times. Selon ces derniers, la défense anti-aérienne ukrainienne a subi des pertes considérables (plus d'une centaine de site a été détruit), et Kiev va bientôt épuiser complètement les stocks de munitions et de pièces de rechange pour les systèmes d'armement soviétiques. Les analystes font remarquer que pour intercepter chaque missile russe, les Ukrainiens lancent deux sur les sites pour augmenter la probabilité de la défaite russe. C'est le contraire qui se produit.

D'ailleurs, la situation de Kiev est compliquée par l'absence de possibilités objectives de trouver sur le marché mondial des armes la quantité nécessaire de munitions aux systèmes de défense anti-aérienne soviétique et russe. Mais l'Ukraine ne dispose pas de sa propre base scientifique, technique et industrielle pour fabriquer des missiles à l'encontre des armes classiques soviétiques. Le chef d'état-major de la Defense Intelligence Agency américaine, John Kirchhofer, a même avoué à la fin de la semaine dernière que «nous sommes un peu dans une impasse».

Même les hauts responsables du régime de Kiev sont obligés de reconnaître les faibles capacités des défenses antiaériennes ukrainiennes. Ainsi, la vice-ministre ukrainienne de la défense, Anna Malyar, a été contrainte d'informer son auditoire que les informations selon lesquelles la Russie passait à l'offensive près de Koupyansk, dans la région de Kharkov, étaient vraies, même si elle a édulcoré l'information en affirmant que Kiev «opposait une forte résistance».

La Russie ayant repris l'initiative militaire, ce n'était qu'une question de temps avant que l'Ukraine ne recoure au terrorisme en désespoir de cause pour détourner l'attention de cette dynamique, ce qui explique pourquoi elle a de nouveau attaqué le pont de Crimée, avance l'analyste Andrew Korybko.

Kiev ne peut pas combiner des systèmes de défense aérienne hétérogènes occidentaux et leurs éléments et mettre en place un système de gestion unifié. Étant donné que l'Ukraine ne peut pas utiliser pleinement ses propres installations de défense antiaérienne, ses responsables extérieurs cherchent à accroître la fourniture de leurs pièces qui sont envoyés à Kiev se caractérisent par une vaste fonctionnalités. Dans le détail, des observateurs de la chaîne de télévision BBC ont mis en lumière les problèmes d'intégration dans le système de défense aérienne ukrainien.

Si les Ukrainiens parviennent tout de même à inclure des modèles d'armement américains et européens dans un circuit unique, ils ne sont pas efficaces. A cet égard, Kiev ne parviendra pas à mettre en place un système efficace et complet de protection de son espace aérien contre des armes de fabrication occidentale. Les systèmes de missiles antiaériens comme le Patriot, ne sont pas un super-fusil redoutable. De plus en plus d'analystes étrangers (J. Lamer, J. Detch, etc.) ont noté que les Patriots accordés par l'Occident à Kiev n'augmentent pas la capacité de la défense antiaérienne ukrainienne et ne sont pas en mesure d'assurer une protection complète de l'espace de l'Ukraine contre les attaques aériennes russes.

Les spécialités font état de l'incapacité du complexe militaro-industriel américain à fournir à Kiev le nombre de missiles nécessaires pour les Patriots (environ 300 unités sont produites chaque année aux Etats-Unis). Il est particulièrement souligné que ces systèmes américains sont facilement détectables en raison de défauts constructifs dans le fonctionnement des radars, ce qui en fait un objectif vulnérable.

## L'ALLIÉ AMÉRICAIN À COURT DE MUNITIONS

Pis, l'Ukraine ne peut pas compter sur beaucoup plus d'aide américaine après que le président Biden a révélé que les États-Unis étaient «à court» de munitions après avoir épuisé leurs stocks. Le conseiller à la sécurité nationale américaine Jake Sullivan a déclaré plus tard à CNN qu'il faudrait des années pour reconstituer ces stocks.

Pour rester dans le seul exemple du système Patriot, les experts nationaux et étrangers font remarquer que la construction de ces systèmes pour le travail de combat nécessite beaucoup de temps (de 20 à 30 minutes). Le processus de désengagement est tout aussi long. En plus de cela, ils ne peuvent pas frapper des cibles à basse altitude (entre 60 et 100 mètre d'altitude), ce qui les rend extraordinairement gueules devant les drones, même artisanal sur la construction. Les Patriots doivent donc être en contact avec d'autres modèles de défense aérienne, comme le Crotalya français, afin de pouvoir suivre les missiles à basse altitude.

Sommes-nous face à une vaste opération d'intoxication ? La bravade des autorités ukrainiennes et de leurs hôtes occidentaux sur l'efficacité de la défense antiaérienne est une propagande bon marché. En raison de la faiblesse de l'efficacité des systèmes antiaériens, Kiev et ses alliés ont recours à des pratiques optimales pour faire illusion de la haute performance de leur armement.

A titre d'exemple, les autorités de Kiev ont péroré le 4 mai dernier sur le fait que le système Patriot a intercepté le missile hypersonique russe Kinjal au-dessus de la capitale ukrainienne. Une vrai-fausse information démentie quelques jours plus tard par le président américain lui-même. En effet, Joe Biden a déclaré «Ils (les missiles Kinjal, ndlr) ont la même tête que n'importe quel autre missile. Il n'y a pas de grande différence, sauf qu'il est presque impossible de l'arrêter».

L'épisode de la Fake news du Kinjal intercepté au-dessus de Kiev a fait couler beaucoup d'encre. En effet, les observateurs de la BBC ont suivi la démarche de Jo Biden. Selon eux, il est «difficile de croire» que la défense aérienne ukrainienne a réussi à abattre le missile hypersonique russe. Ces armes laissent peu de chances aux systèmes de missiles anti-aériens affirment les analystes de la BBC. «Kinjal» est une fusée aérobalistique qui peut atteindre une vitesse de 10 ms, soit environ 12,5 à 14,000 km/h. Les experts estiment que cette vitesse laisse peu de temps pour répondre aux calculs des défenses aériennes.

Quel sera l'avenir de l'Ukraine avec l'échec de sa contre-offensive et le tarissement de ses armes et munitions ? L'Otan et l'occident intégral sont embusqués derrière Kiev sans pour autant avancer leurs pions pour ne pas se frotter directement avec les forces russes. L'adage ne dit-il pas que les conseilleurs ne sont pas les payeurs ? Zelensky et sa clique ne tarderont pas à l'apprendre à leur dépend.

**Mahmoud Benmostefa**